



## **votre service public local**

Assistantes maternelles à la Maison bleue ▶ P. 14

## **près de chez vous**

La crèche Maison bleue fait peau neuve ▶ P. 16

## **acteur**

Anita Contesse, une femme de cœur ▶ P. 18

## **en actions**

Journée internationale des femmes ▶ P. 22

# **Chevilly-Larue**

## le journal

mensuel d'informations municipales  
n° 142 - avril 2013

**Rénovation de  
l'éclairage public,  
enfouissement  
des réseaux**

**La ville  
s'embellit**

pages 7 à 12



# Dates de collecte des déchets

« Je viens d'arriver à Chevilly-Larue. J'habite dans un pavillon et, si je dispose bien de trois bacs destinés à faire le tri des déchets, je ne comprends pas toujours comment fonctionne la collecte et donc quel jour je dois sortir quel bac. Où puis-je trouver ces renseignements ? » ●

Fabien E., Chevillais

*Il est effectivement important de se renseigner sur les jours de collecte des bacs jaunes (emballages) et verts (verre) afin de permettre le bon déroulement de la collecte et ne pas encombrer les trottoirs inutilement. Il faut d'abord identifier son secteur de ramassage. Pour ce faire il est possible de contacter les ambassadeurs du tri du service municipal de l'Environnement au 01 45 60 19 86 ou 19 89.*

*Le site internet de la ville vous permet également, en rentrant simplement le nom de votre rue, de connaître votre secteur. Ensuite, il suffit de se référer aux dates des différentes collectes pour ce secteur pour savoir quand sortir ses différents bacs. Ces dernières sont annoncées chaque mois dans le Journal de Chevilly-Larue, à la page 34 (rubrique Vie pratique) et sur le site de la ville.*

[www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr) (Rubrique À votre service/Collecte des encombrants)

## Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel d'informations municipales N°142

Directeur de la publication : Christian Hervy.

Directrice de la communication : Patricia Durand.

Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.

Photographe : Jenny Romeiro Dias

Ont participé à ce numéro :

Michel Aumercier, Florence Bédouet, Joëlle Cuvilliez, Marc Ellenberger, Antoine Ginekis, Léa Goutmann-Becker, Mira, Michaël Narradon, Philippe Stisi.

Secrétariat : Coline Petit  
Conception : Anatome.

Mise en page : Spirale's  
Photogravure et impression :

imprimerie Grenier.

Direction de la Communication de la ville de Chevilly-Larue,  
100, avenue du Général de Gaulle,

94 550 Chevilly-Larue  
Tél. : 01 79 61 63 10  
Fax : 01 45 60 19 03

E-mail : [communication@ville-chevilly-larue.fr](mailto:communication@ville-chevilly-larue.fr)

Mairie de Chevilly-Larue  
88, avenue du Général de Gaulle

94 669 Chevilly-Larue  
Cedex.  
Tél. : 01 45 60 18 00

# Sommaire



Ville de  
**Chevilly-Larue**  
Val-de-Marne  
[www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr)

## 4-5 Ça s'est passé ... ça va se passer

- Le mois en images

## 7-12 Enjeux

- Économies d'énergie et  
embellissement pour un meilleur  
environnement

## 14-15 Votre service public local

- Les assistantes maternelles  
de la crèche familiale :  
au bonheur des tout-petits

## 16-17 Près de chez vous

- Un nouveau défibrillateur  
au gymnase Léo Lagrange  
- La Maison bleue fait peau neuve  
- Opération stop aux mégots  
au parc départemental  
- Le printemps se fête  
à la ferme !  
- Violences conjugales :  
Quelle est la règle ?

## 18-19 Acteur

- Anita Contesse,  
une femme de cœur

## 20-21 En débat

- Vote du budget : un budget  
dynamique et solidaire

## 22-25 En actions

- Prolongement du métro 14 :  
la pétition récolte plus  
de 1 700 signatures !  
- Séance plénière du CLSPD :  
un travail partenarial renforcé  
- Équi'Val 2013  
à Chevilly-Larue  
- Rendez-vous au deuxième  
atelier de fleurissement  
- Un plan d'action en faveur  
de l'égalité entre les femmes  
et les hommes  
- Réforme des rythmes  
scolaires : ce ne sera pas  
pour 2013  
- L'activité du Conseil général :  
concertation autour de la  
restauration dans les collèges

## 26-27 Tribunes

- Expression des élu(e)s

## 28-31 Découvertes

*Culture*  
- Karim Madani,  
entre ville et polar  
- *Quand m'embrasseras-tu ?*  
au théâtre André Malraux  
- Résidence de Julien Tauber  
*Livres et vous*  
- Polar sur la ville  
*Mémoire*  
- Marcel Jolivet (1924-1944),  
un jeune patriote engagé

## 32-33 Sports

- Open de tennis :  
Fabien Da Silva si près  
de la victoire ...  
- Football : les jeunes à un pas  
d'un grand succès

## 34-35 Vie pratique



imprimé sur papier recyclé

## Le point de vue du maire



Il y a quelques jours, les responsables des 4 grandes associations caritatives que sont le Secours Populaire, les Restos du Cœur, la Croix Rouge et la Banque alimentaire lançaient un cri d'alarme à la sortie de l'hiver. Jamais elles n'ont été

confrontées à autant de personnes ayant besoin de l'aide alimentaire. Elles estiment à 4 millions le nombre de personnes qui ont faim. En 2012, elles ont chacune servi entre 100 millions et 200 millions de repas.

Ce cri d'alarme décrit une progression désormais très rapide de la pauvreté, corroborée par les statistiques lancinantes du chômage. Il est un indicateur des effets des politiques d'austérité menées depuis plusieurs années. Il est aussi un révélateur du creusement des inégalités entre les plus riches et les plus pauvres, un révélateur de l'inégalité croissante de répartition des richesses entre les membres de notre société.

Cette situation est à l'origine d'une dégradation des rapports au sein de la société : angoisse, stress, individualisme, agressivité, insécurité croissante, mal-être au travail, suicides, etc. Ces maux et leur aggravation touchent en priorité les femmes et la jeunesse.

Comme l'indique, oh surprise !, le fonds monétaire international, il est urgent de cesser les politiques d'austérité et leurs ravages économiques et sociaux qui sont bien pires que le mal qu'elles prétendent soigner, et qui mettent directement en accusation l'Europe de l'argent dans laquelle nous vivons.

De l'argent, en effet, il y en a : la recapitalisation des banques avec le produit de nos impôts a régénéré leur rentabilité boursière, les entreprises cotées en Bourse totalisent 360 milliards d'euros de

réserves financières, l'industrie du luxe n'a jamais été aussi prospère et les millionnaires sont, avec les milliardaires, la catégorie sociale qui augmente le plus vite. Tout cet argent n'est que le produit du travail, des efforts et de la créativité des Français ; il est donc tout à fait moral et salvateur de le mobiliser pour améliorer les conditions de vie des plus fragiles, reconstruire une politique de justice sociale et fiscale, développer notre appareil productif et renforcer nos services publics.

Face à cette insécurité sociale généralisée, le budget 2013 de notre commune, s'il ne peut corriger les travers de notre société, s'appliquera à être plus humain encore, plus attentif aux besoins des habitants, notamment les jeunes, et à

poursuivre l'amélioration des réponses apportées à ces besoins à travers le service public local, dans un esprit de justice, d'égalité d'accès, de partage et de qualité des relations humaines. Et ceci sans augmentation des taux communaux d'imposition.

Prenons garde à ce que, faute d'avoir répondu aux attentes de notre peuple, une part trop grande de nos concitoyens, désorientés et désespérés, ne choisissent de s'en remettre à cette droite extrême, trompeuse, qui n'est rien d'autre que le visage le plus inhumain et le plus hideux des forces de l'argent. Ici, nous sommes en état d'alerte pour une autre idée de la société fondée sur le partage, la coopération et la fraternité, entre tous et pour tous. Il y a urgence, mesdames et messieurs qui nous gouvernez ! ●

*Avec mon sincère dévouement,*

**Christian Hervy,**

**Maire et Conseiller général délégué**

# L'austérité, un remède pire que le mal



### Les aînés à la fête !

Toujours aussi apprécié de nos séniors, le banquet des aînés a cette année encore fait carton plein. Près de 900 personnes s'y sont rendues, le 2 mars dernier, à l'espace Rungis, avec une joie non dissimulée. Il faut dire que le menu était pour le moins alléchant : garrigue de lapereau en tapenade niçoise, bœuf au vin tannique, savarin tradition, ... Et quoi de mieux qu'un petit tour sur la piste de danse pour clôturer le repas ?



### Tarot avec le comité de quartier La Guinet

Tenir le bon bout. C'est ce qu'ont tenté de faire les joueurs qui ont participé à l'après-midi tarot organisée par le Comité de quartier La Guinet, le 16 mars dernier à la salle Léo Ferré.



### Congrès départemental de l'Arac

Les 22 et 23 mars, Chevilly-Larue a accueilli le congrès départemental de l'Association républicaine des anciens combattants (Arac) qui se déroule tous les trois ans dans différentes villes du Val-de-Marne. Ce dernier a donné lieu à l'élection de Jacques Verrier, actuel président de la section Chevillaise de l'Arac, au poste de nouveau président départemental à la place de Jacques Goutorbe. Le congrès s'est tenu en présence notamment de Christian Hervy, le Maire, Guy Pettenati, l'ancien maire, Ivan Bouchier, le sous-préfet, et Daniel Guerin, conseiller général délégué aux Anciens combattants. Ce congrès a également permis aux délégués des différentes localités de mener une réflexion collégiale sur les actions à mener en faveur de la paix et du désarmement et sur l'importance du travail de mémoire en direction de la jeunesse.



### Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française

Plusieurs Chevillais viennent d'acquiescer la nationalité française. Franck Azifan, Rkia Berboucha, Kamel Faidi, Maly Heng, Wilmer Mayhuire et Abdelkader Megroun ont reçu leurs décrets des mains d'Ivan Bouchier, sous-préfet, et de Christian Hervy, le Maire, lors d'une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française à la sous-préfecture de L'Haj-les-Roses.



### Les ados sur les planches

La 5<sup>e</sup> édition du « Théâtre côté ados » organisé par le théâtre André Malraux a donné lieu à de très beaux moments de théâtre les 17 et 19 mars dernier. Trente jeunes de 9 à 24 ans ont ainsi présenté le fruit de leur travail, mené durant les vacances d'hiver sous la houlette de Cendre Chassanne et Anne Mauberret, comédiennes professionnelles. Cette année, c'est sur le thème de la place des médias dans la société que s'est révélé leur talent naissant. Le groupe des plus jeunes (de 9 à 12 ans) a ainsi présenté un spectacle autour des textes *Les enchaînés* de Philippe Dorin. Leurs aînés (de 13 à 24 ans) ont quant à eux travaillé sur un texte de Carole Fréchette, *Les Sept jours de Simon Labrosse – si sa vie vous intéresse*. Résultat : un spectacle d'une heure riche en rires... et en réflexions.



### Mira se danse si bien ...

Les 23 et 24 mars derniers, le conservatoire municipal avait donné rendez-vous aux Chevillais pour assister à *Mira* (du grec *destin de l'être humain*), un spectacle original mêlant danse et musique autour de la thématique de la

destinée. Portés par les compositions et la musique de Jean-Paul Mallet et Yvan Garac, les gracieux mouvements de la danseuse et chorégraphe Régine Gourland ont enchanté le public.



## 100kg de denrées pour Sol'Épi grâce aux lycéens !

Fin février, ce ne sont pas moins de 100kg de denrées alimentaires que les élèves d'une classe de 1<sup>ère</sup> ES du lycée Pauline Roland ont remis à l'épicerie solidaire Sol'Épi en présence de Christian Hervy, le Maire, Marc Delorme, maire-adjoint, Jean-Noël Bernard, proviseur du lycée, et Anita Contesse, présidente de l'association Sol'Épi. Peu de temps avant les fêtes de fin d'année, les élèves de cette classe ont en effet organisé, sous l'impulsion de l'équipe éducative du lycée et du service municipal de la Jeunesse, une collecte alimentaire dans leur établissement. C'est avec beaucoup d'implication qu'ils ont distribué, sur leur pause du midi, durant deux semaines, des documents destinés à annoncer cette collecte à leurs camarades. Ils ont d'ailleurs été chaleureusement félicités par Anita Contesse pour leur investissement et ont pu découvrir à cette occasion le fonctionnement de Sol'Épi, qui a suscité de nombreuses questions et peut être même des vocations ...



## Commémoration du Cessez-le-feu en Algérie

La commémoration du 51<sup>e</sup> anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie a revêtu un caractère particulier le 19 mars dernier. Pour la première fois cette année, cette cérémonie du 19 mars est officielle et nationale. Le Sénat a en effet adopté le projet de loi voté par l'Assemblée Nationale onze ans plus tôt, en 2002, faisant du 19 mars la « journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ». La cérémonie a réuni des habitants, des élus ainsi que des représentants de l'Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre (Arac) et de la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, Maroc, Tunisie (Fnaca). À cette occasion, Christian Hervy, le Maire a honoré les victimes de la guerre d'Algérie et s'est saisi de l'occasion pour rappeler que « ce conflit a brisé des familles entières et causé un traumatisme profond pour toute une génération dans les deux pays. Par cette commémoration, nous contribuons à résorber ce traumatisme. Et nous marquons notre souhait du rétablissement d'un lien fraternel entre le peuple français et le peuple algérien, entre notre peuple et tous ceux du Maghreb, conditions de l'instauration d'une paix durable et du développement de la coopération dans le bassin méditerranéen ».

**Mercredi 10 avril à 19h**

## Réception des nouveaux Chevillais

Les nouveaux Chevillais seront prochainement accueillis par Christian Hervy, le Maire, les élus et les représentants des différents services municipaux de la ville à l'occasion de la réception annuelle donnée en leur honneur. Ce temps d'échange privilégié leur permettra de s'informer sur les différents dispositifs et structures mis à leur disposition à Chevilly-Larue.

**Salle Simone de Beauvoir  
Voie de Rungis**

**Jusqu'au 19 avril**

## Exposition Les Halles de Paris à Rungis

La Conciergerie de Rungis propose aux Chevillais de découvrir, à travers une exposition de Didier Naert, à la fois peintre et chef décorateur dans le cinéma, l'histoire du Min et de son déménagement. Ce dernier a en effet reproduit des images des Halles de l'époque à partir des photographies d'Alexandre Trauner, célèbre décorateur de cinéma. Des clichés de 1900 seront également présentés.

**Hall du bâtiment administratif  
du MIN de Rungis**

**Samedi 13 avril à 10h30**

## Pose de la première pierre du centre de loisirs

Le 13 avril aura lieu la pose de la première pierre du futur centre de loisirs. Cette initiative symbolique marque le début des travaux de construction de cet équipement.

**Parc départemental Petit Le Roy**

**Samedi 6 avril de 8h45 à 12h**

## Inscriptions aux mini-séjours de printemps

Il est temps de s'inscrire pour les mini-séjours de printemps qui emmèneront cette année un groupe d'enfants de 4 à 6 ans et un autre de 7 à 11 ans dans le département de l'Aube, au cœur du parc naturel régional de la forêt d'Orient. Tarifs au quotidien familial.

**Hôtel de ville  
88, avenue Général de Gaulle**



## Mise en souterrain des réseaux de distribution électrique et de télécommunication

➔ **Adresse des travaux**  
Rue François Sautet

➔ **Maître d'ouvrage**  
SIPPEREC

➔ **Maître d'œuvre**  
GABINET PERI ETUDES  
33 rue de la Régale  
77181 COURTRY  
Tél. : 01 60 20 32 46

“ Pour un environnement préservé ”

➔ **Financement**

Coût total de l'opération :  
152 366,26 euros TTC  
Coût total des travaux électriques :  
78 064,95 euros TTC  
Part SIPPEREC : 78 064,95 euros TTC  
Coût total des travaux autres réseaux : 74 301,30 euros TTC  
Part Commune : 74 301,30 euros TTC  
(avec la participation des opérateurs de télécommunication)

➔ **Démarrage des travaux**

Date : 07/01/2013  
Durée des travaux : 12 semaines

➔ **Entreprise attributaire du marché**

SOBECA  
12 rue Ernest Renan  
94200 Ivry / Seine  
Tél. : 01 46 58 82 24

[www.sipperec.fr](http://www.sipperec.fr)



## Économies d'énergie et embellissement pour un meilleur environnement

Afin de contribuer à l'amélioration de l'environnement, dans le cadre de son Agenda 21, la Municipalité s'est lancée dans un programme de travaux de modernisation et de rénovation de l'éclairage public de la ville, ainsi que dans l'enfouissement des réseaux aériens basse tension (réseaux électriques, câblés, téléphoniques).

# Embellir la ville et faire des économies

Afin de contribuer à l'amélioration de l'environnement, dans le cadre de son Agenda 21, la Municipalité s'est lancée dans un programme de travaux de modernisation et de rénovation de l'éclairage public de la ville, ainsi que dans l'enfouissement des réseaux aériens basse tension (réseaux électriques, câblés, téléphoniques).

**I**l y a tout juste un an, la Municipalité renouvelait son marché d'entretien de l'éclairage public sous forme d'un Marché à performances énergétiques (MPE) pour une durée de huit ans. À l'heure des tout premiers bilans, elle peut déjà être satisfaite des résultats obtenus : des économies financières ont été réalisées sur les consommations électriques (la ville ayant consommé moins de kilowatts). Les Chevillais n'auront pas manqué de constater les travaux de rénovation et de modernisation sur les points lumineux de la commune, dans des endroits comme, tout récemment, les rues Paul Hochart ou l'avenue Brassens. Les objectifs et les efforts réalisés répondent parfaitement aux engagements de l'Agenda 21 dont la ville s'est dotée en février 2011 (Agenda 21 conduit et animé par Stéphanie Daumin, maire-adjointe déléguée à la Ville du développement durable et à l'Urbanisme), et plus particulièrement à l'axe 2 de cet Agenda 21, « un territoire durable, soucieux de réduire son empreinte environnementale ». Désormais, les éclairages publics ne satisfaisant plus aux préconisations du Grenelle de l'environnement, tels que les boules éclairant le ciel ou les lampes ballons fluorescentes, ainsi que les points lumineux vétustes et énergivores sont, les uns après les autres, remplacés par des lanternes Led (diodes électroluminescentes) ou des lampes cosmowhite,

c'est-à-dire des systèmes qui favorisent l'abaissement de la puissance. Les travaux portent également sur le remplacement des platines ferromagnétiques (composants optimisant l'allumage et l'extinction rapide d'une lampe) par des platines électroniques qui consomment dix fois moins. « Des économies seront également réalisées grâce à la mise en place de paliers d'éclairage selon certaines tranches horaires » explique également Marc Delorme, conseiller municipal délégué au Plan énergétique local. Ainsi certaines lanternes

Par ailleurs, un ambitieux plan d'enfouissement des réseaux basse tension électriques, téléphoniques et câblés est lancé. Comme l'explique Didier Dubarle, premier maire-adjoint délégué à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, les raisons de la mise en œuvre de ces travaux d'enfouissement sont des plus nécessaires. « Tout d'abord, il faut sécuriser la distribution de l'électricité chez les abonnés. Les réseaux aériens sont très exposés et fragilisent cette distribution. Il faut se souvenir de la tempête de 1999 et des problèmes qu'elle avait générés ! La deuxième raison, c'est l'amélioration de l'environnement. Les travaux d'enfouissement vont incontestablement générer des nuisances pour les riverains, mais une fois qu'ils seront terminés chacun a une garantie d'embellissement de sa rue ». Ce plan d'enfouissement des réseaux a été élaboré avec le Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (Sipperec) dont la ville est adhérente, lequel a une mission de service public. « Pour mener à bien ce plan d'enfouissement, le Sipperec effectuera une expertise : un agent du Sipperec examinera dans tout Chevilly-Larue, foyer par foyer, la manière dont il faut procéder techniquement ». Quasiment l'ensemble des réseaux sera enfoui avant la fin de l'année 2013. ●

### Deux bonnes raisons d'enfouir les réseaux : sécuriser la distribution de l'électricité chez les abonnés et améliorer l'environnement

Didier Dubarle, 1<sup>er</sup> maire-adjoint délégué à la Gestion du patrimoine et de l'espace public

seront équipées d'un système programmable permettant une intensité lumineuse de l'éclairage de 100 % aux heures les plus fréquentées (en cette période, de 18h à 20h et à partir de 6h) et une puissance dégressive aux heures creuses de la nuit. En 2013, dix-huit nouveaux lieux seront concernés par le remplacement des lampes : on estime d'ores et déjà que les économies réalisées rien que dans ces dix-huit rues avoisineront 81 000 kilowatts au cours de l'année.

Joëlle Cuvilliez



L'enlèvement des réseaux aériens basse tension. Leur enfouissement permet leur sécurisation et contribue à l'embellissement de la ville.



Tous les trottoirs impactés par l'enfouissement des réseaux seront remis en état, voire remis à neuf pour certains.

## Chiffres clés

# 2534

Le nombre de points lumineux (lampes) sur l'espace public concernés par les travaux de rénovation et de modernisation. En 2013, il est prévu de rénover 265 points lumineux.

# 284 343

Le nombre de kilowatts économisés (34 121€) grâce au changement des ampoules de l'éclairage public et des feux tricolores de la ville.

# 35 %

La réduction des consommations électriques attendue au terme des travaux sur l'éclairage public (l'entreprise en charge de la mise en œuvre de ces travaux est garante de ces résultats sur lesquels elle est engagée administrativement).

9 enjeux

### Parole d'élus

## « L'outil de suivi du nouvel éclairage public est très performant »



**Marc Delorme, conseiller municipal délégué au Plan énergétique local**

Le marché d'entretien de l'éclairage public arrivant à sa fin, nous avons monté un cahier des charges qui incluait des économies d'énergie et les dernières techniques. Ce nouveau marché a maintenant un an. Chaque année nous définissons un plan de travaux

et un budget correspondant à celui-ci en choisissant les points d'intervention qui nous semblent prioritaires, soit parce qu'ils s'inscrivent dans un programme plus global d'aménagement, soit parce qu'il faut renouveler le matériel. Le but recherché est d'améliorer de façon permanente l'efficacité énergétique. Les performances sont optimisées grâce à un suivi et une conduite constante du fonctionnement des équipements

et de leur environnement dans le cadre d'un contrat de service de longue durée. Cet outil de suivi du nouvel éclairage public est très performant du fait d'une gestion informatisée qui permet d'être plus réactif en ce qui concerne la maintenance ou en cas de problème. Les économies d'énergie sont garanties dans la durée ; l'obtention d'un niveau de service a été défini en accord avec la Municipalité.

## Éclairage public

# Des idées lumineuses pour faire des économies

À gauche, les anciens modèles d'éclairage public de type boules et ballons fluorescents. À droite, l'un des nouveaux modèles (en 2012, 110 lanternes ont été remplacées par des modèles à Led ou équipés de lampes cosmowhite).



**D**ans le cadre du **Marché à performances énergétiques (MPE), qui a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et que la ville a conclu avec l'entreprise Spie**, cette dernière a pour mission d'exécuter les travaux suivant un schéma directeur dit d'aménagement lumière. Au cours des huit années du contrat, le marché prévoit l'entretien courant des installations avec un engagement de fonctionnement. En 2012, au terme de la première année du contrat, 110 lanternes de type boules et ballons fluorescents ont été remplacées par 54 lanternes à Led et par 56 lanternes équipées de lampes cosmowhite, 53 mâts vétustes ont été également remplacés, 111 systèmes d'abaissement de puissance ont été raccordés et 2 armoires de commande ont été remises en conformité. En une année, ces

travaux ont déjà permis de récupérer des certificats d'énergie d'une valeur de 1 000€ (depuis 2005, le gouvernement a lancé un programme de certificats d'énergies : les travaux qui permettent de faire des économies d'énergie donnent droit à une prime s'ils sont réalisés dans les domaines de l'isolation, du chauffage et des énergies renouvelables). L'effet cumulé des travaux en 2012 et 2013 doit représenter 10,12 % d'économie d'énergie. Par ailleurs, Spie a également étudié les abonnements souscrits auprès d'EDF : un ajustement des abonnements va permettre à la ville de réaliser une économie de 7 900€ par an. Mais que les Chevillais se rassurent : les économies à réaliser n'auront aucune incidence sur les illuminations festives de la ville : celles-ci continueront à briller pour célébrer comme il se doit les fêtes de fin d'année. ●

## Parole d'usager

### « Les rues sont toujours aussi bien éclairées »

*Mme A. habitante de l'avenue Georges Brassens*

« J'avais remarqué que le mobilier urbain avait changé, et je trouve les nouveaux candélabres de l'éclairage public plus jolis. En revanche je n'ai pas fait attention au fait que l'intensité lumineuse variait selon les heures de la nuit. Il m'arrive de rentrer

très tard le soir et je trouve les rues de la ville toujours aussi bien éclairées, c'est très sécurisant. J'ignorais complètement que la ville avait lancé un programme de changement de l'éclairage public pour réaliser des économies d'énergie et financières, mais c'est une bonne chose. Pour l'environnement bien sûr mais

aussi parce que la ville va pouvoir investir cet argent ailleurs. En ce qui concerne l'enfouissement des réseaux, bien sûr qu'il est très désagréable, en tant que piéton, de devoir subir les travaux sur les trottoirs, mais cela me paraît important de sécuriser les lignes électriques ou téléphoniques ».

## Enfouissement des réseaux

# Un syndicat intercommunal, des services d'intérêt général

Pour mener à bien son plan d'enfouissement des réseaux basse tension électriques, téléphoniques et câblés, la ville dispose d'un soutien précieux : le Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (Sipperec), dont elle est adhérente.



Par ses subventions dans le domaine de l'électricité, ses actions pour le développement des énergies renouvelables et des communications électroniques, il aide aussi les collectivités adhérentes à aménager leur territoire et améliorer leur cadre de vie dans une optique de développement durable. Le Sipperec assure également la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement des réseaux pour raisons esthétiques, et aide les collectivités en charge de l'urbanisme à maîtriser les coûts de raccordement au réseau électrique des nouveaux bâtiments.

### Enfouir en dessous pour améliorer le dessus

Il y a forcément un « avant » et un « après » quand dans une rue les réseaux basse tension sont enfouis. La disparition des lignes et des poteaux qui enlaidissaient le paysage laisse place alors à un cadre de vie nettement plus agréable. Les riverains des rues François Sautet et Général Leclerc, les derniers en date concernés par ces travaux d'enfouissement, en sauront bientôt quelque chose puisque ces travaux seront terminés dans le courant du mois. Et que les Chevillais ne se fassent pas de soucis pour leurs trottoirs : ceux impactés par les chantiers d'enfouissement sont systématiquement remis en état, voire remis à neuf pour certains. De plus, l'installation de coffrets de raccordements facilement accessibles permettra à l'avenir, dans la majeure partie des cas, d'effectuer lorsque nécessaire des réparations sans casser de nouveau le trottoir. ●

### Infos pratiques

- Afin d'en savoir plus sur le calendrier de travaux dans les rues concernées par l'enfouissement des réseaux, ou l'échéancier concernant les changements de lampes des candélabres, les Chevillais sont invités à appeler les services techniques de la ville, au 01 45 60 19 65.

## C'est la loi de 1906 qui a placé la distribution publique de l'électricité sous la responsabilité des collectivités locales.

Les communes se sont alors souvent regroupées en syndicats intercommunaux, départementaux, ou supra-départementaux comme le Sipperec. Créé en 1924, celui-ci regroupe cent collectivités (dont la ville de Chevilly-Larue) sur sept départements d'Île-de-France. Il propose aux communes différentes prestations de service d'intérêt général et agit au nom des villes dans un cadre intercommunal qui permet une plus grande efficacité et un développement solidaire du territoire. Il facilite, accompagne, contrôle et garantit le bon exercice des services publics, leur développement et leur modernisation.

### Parole d'experte



Isabelle Azan, directrice des services techniques

« Sur les 89 km de réseaux basse tension présents à Chevilly-Larue, 16 km sont des réseaux aériens répartis pour 25 % en fil nu, et 75 % en fil torsadé. Dans le cadre de la convention passée entre le Sipperec et ErDF, les travaux

d'enfouissement sont financés à 60 % par le fonds de partenariat du syndicat et à 40 % par les fonds propres ErDF. La convention arrivant à échéance en 2019, il est donc intéressant de faire les travaux d'enfouissement avant cette date car les modalités de financement au-delà de 2019 ne sont pas connues. Dix-huit rues sont concernées par les travaux d'enfouissement. Si le Sipperec

et ErDF prennent en charge 100 % des coûts afférents aux études et travaux relatifs à l'enfouissement des réseaux basse tension électriques, il reste à la charge de la ville les charges relatives aux autres réseaux : France Télécom (pris en charge partiellement par France Télécom) et Numéricable. Dans les dépenses à la charge de la ville, il y a aussi l'éclairage public et la réfection des trottoirs ».

# Maîtriser toujours mieux l'énergie

Les économies souhaitées par la Municipalité s'inscrivent dans le Plan énergétique local de la ville avec une double volonté : préserver l'environnement et les finances locales.

**D**epuis des années maintenant, Chevilly-Larue fait figure de bon élève en matière de consommation d'énergie avec l'utilisation de la géothermie (le taux de couverture géothermique des logements collectifs et des équipements publics de Chevilly-Larue est de 90 %). Le diagnostic énergétique qu'a effectué la commune lui a permis de dresser un état des lieux précis de la consommation des bâtiments publics, en prenant en compte la manière dont ceux-ci sont isolés et éclairés. Des préconisations ont ainsi pu être faites : elles vont du changement des ampoules à la réfection des toitures et à leur isolation, en passant par la pose de doubles vitrages, l'installation de lumières à détecteur de présence dans les écoles, la mise aux normes des chaufferies, etc.

« Le changement des ampoules des feux tricolores et de l'éclairage public nous a permis de faire des économies financières et énergétiques », confirme Marc Delorme, conseiller municipal délégué au Plan énergétique local.

Tous les nouveaux équipements répondent à ces critères d'énergies propres et d'économies. Ainsi le lycée intercommunal et son gymnase ont été pensés selon les conditions définies par le label HQE (Haute qualité environnementale) : eaux de pluie récupérées, panneaux photovoltaïques sur le toit, ... Ils sont alimentés par la géothermie. Il en est de même pour les nouveaux logements du Clos Saint-Michel, également certifiés HQE. L'ouverture d'une Maison de l'Énergie est également inscrite dans le programme d'actions de l'Agenda 21. ● J.C

## Des actions qui s'inscrivent dans l'Agenda 21

**F**aire des économies énergétiques et améliorer le cadre de vie des Chevillais, cela ressemble grandement aux objectifs de l'Agenda 21, programme de 39 actions en faveur du développement durable décliné en 3 axes. De fait, « Améliorer la performance énergétique du patrimoine communal » est l'une des actions préconisées par l'Agenda 21 dans le cadre de son axe 2 « Un territoire durable, soucieux de réduire son empreinte environnementale ». Les deux autres axes de l'Agenda 21 sont « Un territoire solidaire, à l'écoute de ses habitants et de ses quartiers » et « Un territoire responsable, conciliant développement et écocitoyenneté ». Dans le cadre de ce dernier axe, l'engagement avait été pris de créer un observatoire de

l'Agenda 21. C'est chose faite depuis plusieurs mois et cet observatoire, animé par Stéphanie Daumin, maire-adjointe déléguée à la Ville du développement durable et à l'Urbanisme, et réunissant citoyens et partenaires (Semhach, bailleur Valophis Habitat, etc), a pour mission de suivre au fur et à mesure les avancées des actions de l'Agenda 21. Le 6 décembre dernier, il a d'ailleurs tenu sa troisième réunion et, à cette occasion, a longuement débattu du Plan local énergétique et de la manière dont la performance énergétique du territoire pouvait encore être optimisée. En matière d'économies d'énergie et de cadre de vie, la ville, dont les performances peuvent déjà faire des envieux, n'a pas dit son dernier mot. ●





Les assistantes maternelles de la crèche familiale

# Au bonheur des tout-petits

La crèche familiale est un mode de garde un peu particulier, à mi-chemin entre le « cocooning » de la Nounou et l'apprentissage de la socialisation à la crèche collective. Au sein de celle de Chevilly-Larue, située dans la crèche Maison bleue, y exercent vingt-huit assistantes maternelles.

## Assistante maternelle ou crèche collective ?

Voilà les questions que se posent généralement les parents tandis que bébé est sur le point de paraître. À l'heure des choix des modes de garde, plusieurs problématiques entrent en ligne de compte : il y a ceux qui veulent offrir à leur nouveau-né le doux confort d'une Nounou, aux horaires plus compatibles avec ceux de leur travail ; il y a ceux qui souhaitent que leur enfant soit stimulé par la vie en collectivité. Tous ne le savent pas mais il existe un mode de garde qui conjugue les deux : la crèche familiale.

## Tout pour le bébé et l'enfant

En crèche familiale, le fonctionnement est un peu particulier. Les tout-petits sont accueillis au domicile d'une assistante maternelle agréée dépendant de la crèche familiale et donc employée par la ville. « Ce mode de garde est idéal pour les nourrissons », explique Nathalie Ser André, éducatrice de jeunes enfants à la crèche familiale Maison bleue. « D'abord parce que chaque assistante maternelle ne s'occupe que de deux ou trois enfants à la fois, ce qui lui permet d'accorder à chacun toute l'attention dont il a besoin, de respecter au mieux ses rythmes d'apprentissage ». Les bébés sont chouchoutés dans un environnement douillet, au rythme des promenades en poussette, des biberons, des dodos, des sorties, ... Les plus grands

(à partir de 18 mois) ont aussi leurs moments privilégiés avec leur Nounou, quand les plus petits dorment par exemple. Et surtout, ils découvrent les plaisirs de la vie en collectivité au jardin d'enfants de la crèche Maison bleue où leur assistante maternelle doit les conduire obligatoirement une fois par semaine ; à eux les goûters, les jeux, les lectures, les découvertes avec d'autres enfants. Les échanges se font aussi avec les petits de la crèche collective Maison bleue. Quel que soit l'âge de l'enfant, celui-ci tisse un vrai lien avec sa Nounou puisque, généralement, il reste avec elle pendant deux ou trois ans.

## Assistante maternelle en crèche familiale ? Une vocation

« Nous sommes vraiment centrées sur l'enfant », explique Céline, l'une de ces assistantes maternelles. Non qu'il n'en soit pas de même en crèche collective. Mais « quand on est assistante maternelle, on a la chance de suivre de près tous les premiers moments, toutes les évolutions du petit qu'on nous a confié, du nourrisson qui ne peut rien faire par lui-même à l'enfant qui va faire son entrée à l'école maternelle ». Toutes en témoignent, il y a en cela quelque chose d'émouvant. Mais ce qu'elles sont venues chercher en crèche familiale, c'est autre chose. Avant d'être à Maison bleue, Céline était assistante maternelle indépendante.



« J'ai choisi de travailler en crèche familiale parce que je voulais avoir une équipe autour de moi, ne pas être isolée, et parce que je voulais avoir avec les parents une autre relation que celle d'employée/employeur ». À la crèche familiale, les assistantes maternelles bénéficient de la présence et des conseils de leurs collègues (assistantes maternelles, éducatrice de jeunes enfants, directrice, secrétaire) et de professionnels de la Petite enfance (pédiatre, psychologue, etc). Des tiers qui peuvent aussi être utiles dans la relation avec les parents.

### Une garantie pour les parents

Pour les assistantes maternelles (dont beaucoup sont diplômées), qu'elles soient en crèche familiale ou indépendantes, l'autorisation d'exercer dépend d'un agrément délivré par le Conseil général sur la base de plusieurs critères (capacités à veiller à la santé et à la sécurité des enfants, à assurer le développement, d'organisation et d'adaptation, connaissance du métier, disposer d'un logement sécurisé et adapté, maîtrise du français) et après visite au domicile de professionnels (assistante sociale, médecin, puéricultrice, etc). Recrutées en crèche familiale, elles bénéficient des droits à la formation des fonctionnaires. En plus de cela, à Chevilly-Larue, trois journées de formation dans l'année par assistante maternelle sont obligatoires (sur différents thèmes tels la prévention des accidents domestiques, les allergies, le conte, etc). Ce qui apporte autant de garantie aux parents quant au sérieux de la personne à qui ils confient la prunelle de leurs yeux. Autre avantage pour les parents, la continuité du service public : les enfants sont toujours accueillis, puisque chaque assistante maternelle de la crèche familiale travaille en tandem avec une collègue qui la remplace en cas de nécessité. ●

**Géraldine Kornblum**

## LE POINT DE VUE DES PARENTS

**S**ouvent méconnu, le choix de la crèche familiale comme mode de garde n'est généralement pas à la base celui des parents. Mais passées les premières inquiétudes, ils en sont généralement ravis. Pour preuve, le témoignage de Romy Koe Effala, déléguée au conseil des crèches et maman du petit Ismaël, 22 mois. « Je voulais que mon fils aille en crèche collective. Quand le service Petite enfance m'a proposé la crèche familiale, j'étais juste contente de trouver un mode de garde, je ne me voyais pas ne pas reprendre mon travail et me mettre en congé parental. Mais je restais sur mon premier choix ; c'est délicat de laisser son enfant à une assistante maternelle, il faut avoir confiance. Mon fils n'avait que 4 mois ! Aujourd'hui je sais que la crèche familiale est un lieu privilégié qui n'a que des avantages. Les enfants ne sont que deux ou trois chez leur assistante maternelle, ils sont moins malades qu'en collectivité et bénéficient de moments en groupe où ils se sociabilisent en dehors de la famille. La crèche familiale offre aussi une flexibilité horaire adaptée à mes besoins. Avec l'assistante maternelle, nous avons une vraie relation humaine, basée sur le dialogue et la collaboration. Elle me donne même de petites astuces ! » Et cette maman d'insister : « On a la chance d'être dans un département et dans une ville où la petite enfance est une préoccupation. Chevilly-Larue mérite vraiment son label Ville Amie des enfants ! ».

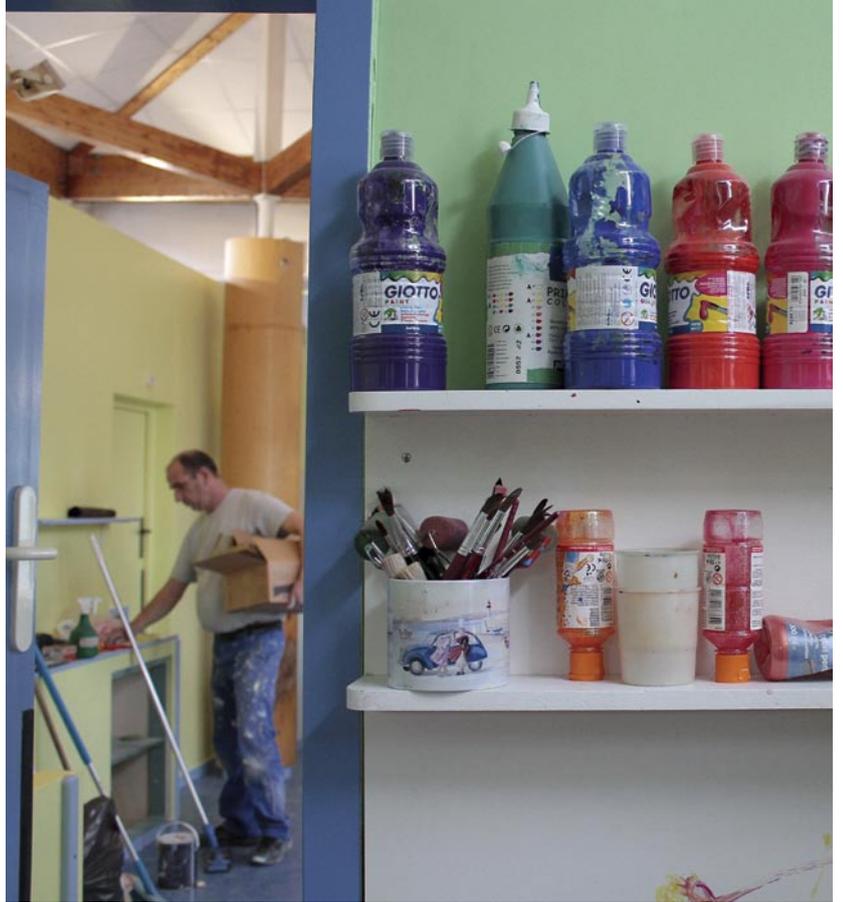
À la crèche familiale, les bébés sont chouchoutés au rythme des promenades et des biberons. Les plus grands, à partir de 18 mois, découvrent les joies de la vie en collectivité au jardin d'enfants.



## Quartier Bretagne

# La crèche Maison bleue fait peau neuve

**L**e lundi 18 mars, c'est dans des locaux entièrement rénovés que les tout-petits pensionnaires de la crèche Maison bleue ont fait leur rentrée ! Ces derniers ont en effet été accueillis à la crèche des Petites Colombes durant les vacances d'hiver pour permettre aux agents des services techniques de la ville d'opérer des travaux d'embellissement de leur crèche. C'est ainsi que 600m<sup>2</sup> ont été repeints aux couleurs choisies par l'équipe de la crèche et que les sols du rez-de chaussée ont été remplacés par de nouveaux revêtements. Par ailleurs, dans un souci d'économie d'énergie, les éclairages ont été intégralement changés au profit de diodes électroluminescentes (Led). De quoi offrir aux tout-petits enfants un espace tout neuf pour grandir et s'épanouir. ●



## Ferme du Saut du loup

# Le printemps se fête à la ferme !

**U**n mois jour pour jour après l'arrivée du printemps, la ferme du Saut du loup célébrera la belle saison à l'occasion de sa deuxième fête du printemps. Au programme : animations pour les petits, découverte des activités et des différents espaces de la ferme (le potager, le rucher, le verger, la roseraie, le compostage, la vigne, les lapins, ...) et déjeuner sur l'herbe pour ceux qui auront prévu leur pique-nique. Quant aux amateurs de jardinage, ils seront également invités par la ferme du Saut

du loup, début mai, à une séance de troc un peu particulière dans les jardins familiaux de la rue Jules Verne. Plantes et semis passeront de mains en mains autour d'un pique-nique convivial pour le plus grand plaisir des amateurs de belles plantes ... ●

- Samedi 20 avril de 10h à 17h30 :  
Fête du printemps – 52, rue Petit Le Roy
- Samedi 4 mai de 10h à 17h30 :  
Troc aux plantes – Rue Jules Verne

## Parc départemental

# Opération stop aux mégots !

**L**es beaux jours approchent enfin ! Nombreux seront les Chevillais à se saisir de l'occasion pour aller se promener dans le parc départemental Petit Le Roy et profiter des joies de la nature. Et pour que cette dernière ne soit plus dénaturée par les mégots de cigarettes négligemment jetés à terre, le Conseil général met gratuitement à la disposition des visiteurs du parc des cendriers de poche destinés à s'en débarrasser sans dégrader l'espace public. Cette initiative, souvent plutôt mise en place dans

des collectivités de bord de mer ou de montagne, fait figure de test puisque c'est une première dans le Val-de-Marne. Et si ces « boîtes à mégots » remportent le succès escompté et que les mégots disparaissent progressivement du parc, le dispositif pourrait être pérennisé sur le long terme. ●

- Pour vous procurer votre boîte à mégot de poche, rendez-vous à l'accueil du parc départemental Petit Le Roy.



Anita Contesse,  
une femme de cœur .

Dès son arrivée dans la résidence Anatole France en 1959, Anita Contesse est attentive aux autres. Elle commence par défendre leurs droits en présidant durant sept ans l'Amicale CNL des locataires. En s'engageant dans la vie politique locale, elle devient conseillère municipale puis maire-adjointe déléguée au Logement (de 1983 à 1995). Également présidente de l'Association Chevilly-Larue Victoria Roumanie (ACVR) depuis 1990 et de l'épicerie solidaire Sol'Épi depuis 2010, elle est, à 80 ans et toute en discrétion, une femme de cœur et d'action.

**A**nita a 6 ans quand éclate la Seconde guerre mondiale. Elle habite alors à Soissons dans l'Aisne. Autour d'elle les gens souffrent, ils sont malheureux, et déjà Anita ne peut s'empêcher d'aller vers eux. Après l'exode, qui force sa famille à rejoindre momentanément Cauterets (65), et un retour à Soissons où Anita termine sa scolarité, son père trouve en 1948 du travail à Aulnay-sous-Bois et s'y installe avec les siens. Adolescente et apprentie couturière, Anita pique et coud pendant quatre ans. À 15 ans, elle croise le regard de Marcel Contesse, son voisin. Elle sait dans son cœur qu'il est l'homme de sa vie. En octobre 1952, à peine âgée de 19 ans, elle se marie avec lui. Entre 1953 et 1957 le couple donne naissance à trois filles. Anita arrête de travailler, mais dès 1959 des soucis pulmonaires la rattrapent et la contraignent à rester six mois au sanatorium de Chevilly-Larue. Autorisée à poursuivre un traitement à domicile à la seule condition de trouver un logement proche de ce dernier, la même année Anita et les siens quittent Aulnay-sous-Bois et passent d'une simple cabane au confort d'un F4, résidence Anatole France. D'abord un peu perdue dans Chevilly-Larue, Anita trouve progressivement ses repères et les partage en accueillant chaque nouvel arrivant. Soutenue par Marcel et avec les moyens modestes qui sont les leurs, maman de cinq filles (les deux dernières naissent en 1961 et 1966), Anita dépanne des voisins aux fins de mois difficiles et organise souvent des fêtes autour des résidents. Alors qu'il faut créer une association pour défendre les locataires, le

cours des choses se charge de lui offrir la présidence de l'Amicale CNL (Confédération nationale du logement) des locataires. Très vite, son engagement dans la vie locale citoyenne lui fait rencontrer le Maire de l'époque, Guy Pettenati. Aux élections municipales du 6 mars 1983, Anita entame un premier mandat en tant que conseillère municipale déléguée au Logement, puis un second comme maire-adjointe sur la même délégation. Aux élections municipales de 1995, elle ne souhaite pas se représenter. Toutefois, soucieuse de rester active dans la vie locale, elle devient membre du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS) et déléguée du tribunal de Grande Instance pour les commissions électorales de Chevilly-Larue. À partir de 1990, Anita, Marcel et plusieurs bénévoles fondent l'Association Chevilly-Larue Victoria Roumanie. Depuis 1994 et grâce à eux, les liens avec cette ville sont renforcés par un jumelage. « *On se sent exister en aidant les autres !* » confie Anita. « *On donne, mais on reçoit beaucoup !* À ce titre, et en tant que présidente de Sol'Épi, je remercie la classe de 1<sup>ère</sup> du lycée intercommunal de la ville qui, pour l'épicerie, a collecté ce 21 février, 100 kg de produits alimentaires pour bébés ». Touchée, elle ajoute : « *Quelle belle jeunesse !* ». Le 13 octobre dernier, Anita et Marcel célébraient leurs noces de diamant. Autour de leur vision commune du partage, de l'amour et de la solidarité étaient rassemblés leurs enfants, leurs 14 petits-enfants et leurs 11 arrière-petits-enfants qui tous sont pour nos deux amoureux ce qu'ils ont de plus précieux ! ● Florence Bédouet

# Vote du budget 2013

Le 2 avril, le Conseil municipal a voté le budget primitif et les taux des taxes locales pour l'année 2013. Un budget qui prévoit de nombreux investissements en faveur du développement du service public local, ceci sans augmenter les impôts locaux.



La politique en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse sera réaffirmée comme de loisirs et du Pôle collégiens ❶ et de réaménagement du centre de loisirs de l'école maternelle

## Un budget dynamique

Le vote du budget est un temps fort de la vie locale car c'est lui qui traduit les orientations de l'action municipale pour l'année à venir. Celui adopté pour 2013 est dans la lignée des précédents : son objectif est de maintenir et renforcer le service public local pour tous les Chevillais. Ce budget a été adopté sans augmentation des taux d'impôts locaux supportés par les ménages, ceci grâce à la recherche active de nouvelles subventions, à une politique de développement

économique destinée à engranger de nouvelles recettes fiscales ainsi qu'à la mise en œuvre d'économies de gestion depuis plusieurs années. Aux actions de solidarités habituelles (réveillon solidaire, sorties des familles, aide à la première installation dans un logement, aide au permis de conduire,...) s'ajoutent deux nouvelles initiatives : la mise en place d'une permanence contre les violences faites aux femmes et une participation à l'aide d'urgence pour le relogement des personnes en difficulté. La politique en faveur

de la petite enfance, l'enfance et de la jeunesse sera réaffirmée comme une priorité municipale. En témoigne le lancement des travaux de construction du centre de loisirs et du Pôle collégiens du service municipal de la Jeunesse pour un montant de 2 300 000€ en 2013. De même, 650 000€ seront consacrés à la création de salles de classes à l'école maternelle Pasteur avec réaménagement des offices, et 650 000€ au réaménagement des centres de loisirs dans les écoles maternelles Jacques

### « Grâce au développement économique, pas d'augmentation



Les collectivités souffrent de plus en plus du désengagement de l'État : tous les ans la dotation globale de fonctionnement qu'il nous attribue diminue au regard de toutes les charges que nous devons assumer en son nom. Par ailleurs, la ville devra cette année s'acquitter d'1 million d'€ supplémentaire

par rapport à l'an passé au titre de la péréquation, soit l'équivalent de 2,8 millions d'€. Cependant, grâce à notre gestion prévisionnelle, nous réaliserons cette année 10 millions d'€ d'investissement dont 3,6 millions d'€ en autofinancement : nous finançons donc en fonds propres plus de 60% de l'ensemble de nos investissements.



priorité municipale avec, notamment, le lancement des travaux de construction du centre Jacques Gilbert-Collet ② et de la place De Lattre de Tassigny ③.

# et solidaire

Gilbert-Collet et Salvador Allende avec rénovation de l'office de restauration pour cette dernière. Le budget 2013 est ainsi marqué par un fort taux d'investissement (en augmentation de 78% par rapport à 2012) : il est également prévu le réaménagement de la place De Lattre de Tassigny pour 1 600 000€ et dans la rubrique des équipements sportifs, 250 000€ seront consacrés à des travaux de réfection des systèmes de chauffage et d'électricité de la piscine municipale avant la

rénovation de son toit en 2014. La mise en œuvre des 39 actions de l'Agenda 21 (programme d'action local en faveur du développement durable) se poursuivra avec notamment la création de nouvelles pistes cyclables pour un montant de 50 000€. Enfin, le développement de l'accès à la culture sera renouvelé sous l'impulsion du contrat territoire-lecture et du travail partenarial mené avec les différentes structures culturelles de la ville. ●

Léa Goutmann-Becker

## d'impôts »

Enfin, grâce à notre action en faveur du développement de l'activité économique, la part du produit fiscal issue des entreprises a augmenté par rapport à 2012. Ceci nous permet de ne pas augmenter les impôts ménages en 2013 tout en continuant de développer un service public de qualité à des prix très raisonnables pour tous ses usagers.

André Deluchat, maire-adjoint délégué aux Finances



②

## Chiffres clés

Les taux d'imposition 2013  
(inchangés par rapport à 2012)

**14,82%**

Taux de la taxe d'habitation

**14,51%**

Taux de la taxe sur le foncier bâti

**33,57%**

Taux de la taxe sur le foncier non bâti

**5,88%**

Taux d'enlèvement des ordures ménagères

**28,17%**

Cotisation foncière des entreprises  
installées en 2012

Budget de fonctionnement 2013

**41 458 242€**

Budget d'investissement 2013

**11 471 679€**

21  
en débat



③

En ce 8 mars, les Chevillaises (et les Chevillais) ont été nombreux à apprécier les extraits du spectacle *Modèles* sur la condition féminine proposés par deux comédiennes.



Journée internationale des droits des femmes

## Un plan d'action en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

C'est autour du thème « Lutter contre les stéréotypes » que Chevilly-Larue a célébré le 8 mars dernier la journée internationale des femmes. À cette occasion la Municipalité a présenté son plan d'actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale.

**Q**uel monde à la médiathèque en ce soir du 8 mars !

Il y avait beaucoup de femmes bien sûr, avec des poussettes, des bébés dans les bras. Et des hommes aussi. Avant d'entrer, chacun s'est attardé devant les panneaux de l'exposition de photos signées Sylla Grinberg dont les messages prenaient le contre-pied de certains stéréotypes sexistes. « *L'égalité, c'est pour aujourd'hui et pour demain* », « *Je ne sais pas faire cuire un œuf mais je sais conduire un avion* » ou encore « *À poste égal, salaire égal* » pouvait-on y lire. À l'intérieur, une fois l'assistance installée, la soirée a pleinement commencée par un discours introductif de Christian Hervy, le Maire. Il était pour l'occasion entouré de Hermine Rigaud, maire-adjointe déléguée aux Solidarités et à l'Action sociale, de Martine Tarbès, conseillère municipale à qui la Municipalité a confié une mission sur la fonction parentale, et de Muriel Desmet, conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique. « *Pour nous, le 8 mars, ce n'est pas une journée spéciale de plus. Ce n'est pas non plus une manifestation parmi d'autres* » a-t-il d'emblée spécifié en soulignant toutes les luttes des femmes au fil des siècles pour conquérir leurs droits. « *C'est un étape dans notre travail commun en faveur des droits des femmes* ». Il a rappelé que cette journée faisait suite à la signature de la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale adoptée par le Conseil municipal le 8

mars de l'année dernière. À sa suite, est intervenue Hermine Rigaud qui, avec Élisabeth Lazon, maire-adjointe déléguée à la Culture, œuvre depuis deux ans à l'organisation d'ateliers de réflexion autour de l'égalité homme/femme auxquelles participent des Chevillais(e)s. C'est elle qui a présenté les grandes lignes du plan d'actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale, élaboré par les membres desdits ateliers et adopté au dernier Conseil municipal. Ce plan d'actions regroupe une vingtaine de propositions de nature à améliorer la vie des femmes se déclinant autour de quatre axes : « Mieux connaître la situation des femmes et faciliter l'accès aux droits », « Organiser et soutenir des actions de sensibilisation et d'information », « Promouvoir la place des femmes dans la vie locale » et « Prévenir les violences faites aux femmes ». Au terme de cette présentation, deux comédiennes ont présenté, sous forme de courts monologues interrogeant la condition féminine, des extraits de leur spectacle *Modèles* qui sera présenté en décembre prochain au théâtre André Malraux. Enfin, pour clôturer la soirée, tout le monde, d'un même pied d'égalité, s'est retrouvé autour d'un repas partagé préparé par les associations Main dans la Main, Femmes d'Afrique de l'Ouest, Stop à la mucoviscidose, l'épicerie solidaire Sol'Épi et le Pôle d'économie solidaire. ● G.K

## Embellissement de l'espace public

# Rendez-vous au deuxième atelier de fleurissement

**R**éfléchir ensemble à la pratique du jardinage, au fleurissement de la ville et à la place de la nature en ville, telle est l'ambition des ateliers fleurissement dont le deuxième rendez-vous se tiendra le 4 avril (le premier atelier s'est tenu le 4 février). Chacun pourra y suggérer des actions concrètes pour favoriser l'embellissement de la ville, partager les bonnes pratiques du jardinage et diffuser ses savoir-faire. ●

● **Jeudi 4 avril à 18h30 – Salle du conseil municipal (88, avenue du Général de Gaulle)**



## Prolongement du métro 14

# La pétition récolte plus de 1 700 signatures !

À Chevilly-Larue, la mobilisation pour le prolongement du métro 14 n'a pas faibli, comme en témoigne le succès que remporte la pétition lancée par la Municipalité. Et elle a porté ses fruits : la station Chevilly-3 communes a été définitivement actée.

**A**lors que plus de 1700 personnes ont signé la pétition lancée par la Municipalité pour réclamer la mise en œuvre du prolongement de la ligne de métro 14 jusqu'à Orly ainsi que la création de deux stations sur le territoire chevillais, Jean-Marc Ayrault, le premier ministre, annonçait début mars le prolongement effectif de la ligne 14 et la création de la station Chevilly-3 communes. Une victoire pour les habitants et les élus qui avaient réclamé avec force l'arrivée du métro sur leur territoire ainsi que l'implantation d'une station au carrefour entre Chevilly-Larue, Villejuif et L'Haÿ-les-Roses. Par ailleurs, la programmation de la ligne rouge en rocade de Noisy-Champs à Pont de Sèvres (Orbival) a été désignée comme prioritaire, ce dont s'est félicité Christian Hervy, le Maire : « Cette infrastructure est absolument nécessaire pour résoudre les problèmes auxquels sont quotidiennement confrontés les habitants de la proche banlieue de Paris ». Néanmoins, le prolongement de la ligne 14 est désormais envisagé en deux temps : jusqu'à Villejuif-Institut Gustave Roussy en 2025 pour une mise



en service jusqu'à Orly d'ici 2030. Considérant qu'un prolongement rapide jusqu'à l'aéroport « est également nécessaire en regard des projets de développement économique et d'emploi qui rythment son tracé », le Maire a sollicité une demande d'audience à Jean-Marc Ayrault afin de lui remettre les cartes pétitions et plaider la réalisation du prolongement de la ligne 14 jusqu'à Orly en une seule phase. ●

**Léa Goutmann-Becker**

● **La pétition peut être signée en ligne sur le site de la ville [www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr) (rubrique À votre service/ Espace documentaire/ Bibliothèque de formulaires).**

Économie sociale et solidaire

# Équi'Val 2013 à Chevilly-Larue



**E**nvie de découvrir le commerce équitable ? De discuter avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire du département ? C'est le moment de participer à la deuxième édition d'Équi'Val, le rendez-vous festif de l'économie sociale et solidaire organisé par le Conseil général, qui se tiendra cette année à Chevilly-Larue. L'occasion d'échanger durant deux jours autour de cette thématique et de partager un sympathique moment autour de dégustations culinaires, de conférences ou d'animations de sensibilisation.

Au programme de la journée du 19 avril : tables rondes et groupes de travail en direction de tous ceux que l'économie sociale et solidaire intéresse en termes de perspectives d'emploi et de projets. Le 20 avril, place sera faite à la fête puisque près de 80 exposants proposeront de multiples activités ludiques dans une ambiance conviviale. ●

- **Vendredi 19 avril de 10h à 21h et samedi 20 avril de 10h à 20h au complexe sportif Lilian Thuram (avenue du Général de Gaulle)**

Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance

## Séance plénière : un travail partenarial renforcé

Le 22 mars s'est déroulée la séance plénière du Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) durant laquelle les acteurs institutionnels du territoire ont eu de riches échanges.



**C**haque année, la séance plénière du CLSPD réunit élus, représentants du préfet, des forces de l'ordre, des associations, des bailleurs et de l'Éducation nationale autour d'une même table pour échanger autour de la situation de la délinquance à Chevilly-Larue. Lors de cette séance plénière, réunie autour de Christian Hervy, le Maire, et de Ivan Bouchier, le sous-préfet, il a été expliqué que les faits de délinquance générale ont diminué de 1,60 % entre 2011 et 2012, comme l'a souligné le commissaire divisionnaire Alain Marciano dans sa présentation statistique en début de séance. Il en est de même pour la délinquance sur la voie

publique, qui ne représente plus que 54 % des faits de délinquance (contre 60% en 2011). Si les vols par effraction et les vols avec violence restent stables, la délinquance économique et financière (abus de confiance, escroquerie, ...) a augmenté de 41 %. Par ailleurs, les violences physiques non crapuleuses (dont l'objet n'est pas le vol) ont augmenté de 13 % et les mauvais traitements et abandons d'enfant ont triplé. À noter par ailleurs l'augmentation du taux d'élucidation de ces affaires de 36 % entre 2011 et 2012. Le commissaire a par la suite noté une augmentation des faits de délinquance générale début 2013 du fait des agissements crapuleux d'un groupe composé de mineurs et jeunes majeurs. « Les différents acteurs institutionnels qui ont l'habitude de travailler ensemble ont été très réactifs et ont utilisé tous les moyens à leur disposition pour tenter de faire cesser le trouble » a souligné Christian Hervy. Des propos abondés par ceux du commissaire : « La bonne circulation des informations a permis de procéder à 18 interpellations et, grâce à la mise en place de procédures efficaces, les 3 personnes qui constituaient vraisemblablement le noyau dur de ce groupe d'individus ont été neutralisées. L'une a été placée sous contrôle judiciaire et les deux autres se trouvent en détention préventive ». ●

Léa Goutmann-Becker

## Réforme des rythmes scolaires

# Ce ne sera pas pour 2013

**L**a Municipalité a désormais fait son choix : elle ne mettra pas en place à la rentrée 2013 la réforme des rythmes scolaires. Rappelons que cette réforme, adoptée par décret par le gouvernement, nécessitait des décisions de la part des communes sur l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires avec une demi-journée d'école supplémentaire à mettre en œuvre le mercredi ou le samedi matin et sur sa date de mise en œuvre (en 2013 ou 2014). Avant toute décision, la Municipalité a préféré prendre le temps de rencontrer l'ensemble des directeurs d'école, les enseignants, les parents d'élèves élus et a consulté les conseils d'école, ce qu'elle a fait jusqu'à fin mars. De ces rencontres, il est apparu que la réforme des rythmes scolaires souhaitée par le gouvernement nécessite du temps et de la concertation avant de pouvoir être mise en œuvre. L'ensemble de ces acteurs a donc sollicité que l'application de ces mesures ne soit pas effective à la rentrée 2013. Prenant acte de cette sollicitation, le Maire en a fait part au Directeur des services de l'Éducation nationale (Inspection d'académie) par courrier fin mars et le Conseil municipal du 2 avril a entériné par délibération cette position. ●

## L'ACTIVITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL



### Concertation autour de la restauration dans les collèges

**D**epuis début mars et ce jusqu'en juin, le Conseil général invite tous les Val-de-Marnais à donner leur avis sur la restauration scolaire dans les collèges. Collégiens, parents, habitants, communauté éducative, acteurs économiques, etc, tous sont invités à participer à cette concertation de grande envergure sur le projet du Département : imaginer la restauration de demain en élaborant un vaste projet de service public de la restauration scolaire pour les collèges. Les questions sanitaires, sociales, économiques et environnementales seront les premiers enjeux. Objectif : garantir à tous les collégiens, quelles que soient leurs conditions sociales et culturelles ou de handicap, l'accès sur tout le territoire à une offre de restauration scolaire avec les mêmes droits aux produits de qualité, à un tarif unique, ce pour la santé et le bien-être de chacun d'entre eux. Rappelons que sur les 50 000 collégiens en Val-de-Marne, 60 % sont demi-pensionnaires, ce qui représente 4 millions de repas servis par an dans les 104 collèges du territoire (et 1000 agents départementaux mobilisés pour leur mise en œuvre). Cette grande concertation se concrétise sous deux formes. D'une part des rendez-vous publics sont organisés dans différents collèges du Val-de-Marne jusqu'au 17 avril. D'autre part chacun est invité jusqu'en juin à donner son avis par internet sur le site du Conseil général dans le cadre de la campagne « Printemps de la restauration dans les collèges – Imagine la cantine ! ». La synthèse des contributions servira à élaborer un document d'orientation pour ce projet de service public. ●

- Prochains rendez-vous publics (à 19h) : mardi 9 avril à Alfortville au collège Léon Blum, vendredi 12 avril au Perreux-sur-Marne au collège Pierre Brossolette et mercredi 17 avril à Mandres-les-Roses au collège Simone Veil. Rendez-vous de restitution de toute la campagne de concertation le mardi 18 juin. Inscriptions aux rencontres par mail ([collegiens.restauration@cg94.fr](mailto:collegiens.restauration@cg94.fr)).
- Donnez votre avis par internet, sur le site [www.cg94.fr](http://www.cg94.fr) jusqu'en juin.

## Permanences des élu(e)s

- ▶ **Christian Hervy**, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que le Maire vous rappelle.
- ▶ **Stéphanie Daumin**, maire-adjointe à l'Urbanisme, à la Ville du développement durable et à la Vie des quartiers : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78
- ▶ **Didier Dubarle**, premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, au Développement économique et à la Gestion des déchets : sur rendez-vous au 01 45 60 19 59 (secteur économique - emploi) ou au 01 45 60 19 65 (services techniques - gestion des déchets)
- ▶ **Élisabeth Lazon**, maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25
- ▶ **Hermine Rigaud**, maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **Murielle Desmet**, conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **André Deluchat**, maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : lundi de 17h à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06
- ▶ **Émilie Petit**, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse et à l'Enfance et centres de loisirs : sur rendez-vous au 01 46 87 97 65
- ▶ **Nathalie Sans-Sevaux**, conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Nora Lamraoui-Boudon**, Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à la Restauration scolaire et à la Coordination du Projet éducatif local : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74
- ▶ **Marc Delorme**, conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28
- ▶ **Jean-Paul Homasson**, maire-adjoint à la Prévention - santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 92 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages)
- ▶ **Dominique Lo Faro**, conseiller municipal délégué à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Bruno Tranchant**, maire-adjoint à l'Intercommunalité : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **Élyane Darmon**, conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Christian Nourry**, maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinquance)
- ▶ **Jean-Jacques Bridey**, Député, Sur rendez-vous au 01 49 84 57 57 (du mardi au jeudi de 10h à 12h). [jjbridey@assemblee-nationale.fr](mailto:jjbridey@assemblee-nationale.fr).

# expressions des élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

## Stéphanie Daumin ► *maire-adjointe, présidente du groupe Communistes et partenaires* Grand Paris



Fin février, le Gouvernement annonçait qu'il faisait glisser sur 10 ans supplémentaires le délai de réalisation du métro Grand Paris. Un nouvel arbitrage sur fond d'austérité budgétaire qui amènerait à 2030 le métro pour les Chevillais. Parallèlement, un projet de loi va bientôt être déposé au Parlement sur la réforme du Grand Paris institutionnel. Son contenu : la création obligatoire en 2015 d'immenses intercommunalités (300 000 habitants minimum, près d'1/4 de la population

du Val-de-Marne), dont les seuls Présidents seraient appelés à siéger dans un Conseil de métropole aux côtés du Maire de Paris. Les citoyens là-dedans ? Plus grand monde ne s'en soucie. Les communes, les départements, ces échelons territoriaux sur lesquels s'est construite notre démocratie décentralisée ? Relégués aux arrières-postes, au rang de collectivités désuètes, en voie de disparition. Place aux géants, aux PLU intercommunaux, aux plans régionaux de l'Habitat, aux opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain, ... Comme si les blocages auxquels notre

région est confrontée étaient le fait des institutions. Alors juste quelques mots avant que l'on ne jette un peu hâtivement le bébé avec l'eau du bain. Si le métro Grand Paris prend 10 ans de plus, alors que c'est l'urgence n°1 en Île-de-France, est-ce à cause d'un problème d'organisation ou plutôt une question d'argent ? Demain, la future métropole devra-t-elle renoncer à résoudre l'urgence n°2, le logement, faute d'aides à la pierre ? Car c'est bien ces questions-là qu'il faudra régler en priorité, les problèmes concrets des habitants. Le reste ...

## Bruno Tranchant ► *maire-adjoint, président du groupe Socialiste de la majorité* Rythmes scolaires : une réforme attendue



François Hollande a fait de la jeunesse une priorité de son quinquennat. La refondation de l'école publique, portée par Vincent Peillon, s'inscrit dans ce vaste dessein. Avec, à la clé, un grand projet de société qui, loin de réaliser des ajustements à la marge, comme ce fut malheureusement trop souvent le cas dans le passé, s'est fixé pour objectif de transformer en profondeur notre système éducatif, afin de renouer avec la promesse républicaine d'égalité des chances. La modification des temps scolaires participe de cette

logique. Aucune réforme de cette ampleur ne peut se faire sans le soutien et la mobilisation de tous, dans l'intérêt des élèves. La délibération collective et la recherche du compromis, pour difficile qu'elles soient, ne sont pas des artifices, mais la condition de la réussite des réformes engagées.

Le chef de l'État a d'ailleurs lui-même clôturé, l'été dernier, une vaste concertation, à l'issue de laquelle cette modification a été unanimement approuvée et réclamée. Avec l'ambition de promouvoir le retour de la semaine de 4,5 jours, abandonnée par le gouvernement

Fillon, en 2008, à l'insu des enseignants. Sans compter que les journées, particulièrement chargées pour les élèves de l'école primaire, contribuent au creusement des inégalités et à l'aggravation des taux d'échec. D'où la nécessité d'agir au plus près des Chevillais, en répondant aux interrogations légitimes qui sont les leurs. Ce, d'autant plus que les modes d'organisation du temps périscolaire et la difficulté à s'organiser rapidement font débat. Et qu'il nous faut agir efficacement, en agissant au plus près des acteurs du système éducatif.

## Murielle Desmet, Nathalie Sans-Sevaux, Dominique Lo Faro, André Deluchat ► *maire-adjoint, président du groupe Parti de Gauche/Radicaux de gauche*

### Oui, nous osons affirmer que le budget 2013 est un excellent cru pour les Chevillais

Et pourtant, les années se suivent et se ressemblent avec les mêmes contraintes imposées par la loi de finances. On aurait pu s'attendre à autre chose puisque la majorité actuelle avait condamné les dispositions restrictives et contre-productives prises hier. Eh bien non ! Il nous faut donc mesurer ce que représente pour cet exercice 2013 le poids des nouvelles ponctions (péréquation et dotations de l'État) soit le montant de 12 % des impôts ménages. Nous affirmons donc que la majorité municipale a eu raison d'anticiper cette hypothèse dans ses choix politiques. Si

aujourd'hui, notre équipe est fière de ses services publics locaux améliorés ou créés pour répondre aux attentes de la population, si elle maîtrise parfaitement sa gestion financière avec une progression des dépenses globales inférieure à l'inflation, si elle investit 10 millions d'€ et en finance les 2/3 en fonds propres, c'est grâce à l'action de la Municipalité et de son Maire. Avec l'implication pour un habitat de qualité pour toutes les catégories de population et pour le développement économique, les résultats concrets bénéficient à tous les Chevillais et se

traduisent par zéro augmentation d'impôts locaux. Nous pouvons toutefois regretter que le million d'€ de recette fiscale supplémentaire des entreprises ne fasse que transiter dans notre budget pour être déployé dans des villes qui auraient pu pourtant faire les mêmes choix que nous. Ainsi, la fiscalité qui était en défaveur des ménages à l'issue de la suppression de la taxe professionnelle, se retrouve à égalité aujourd'hui. Un volume de 8 % de l'impôt économique en plus permet ce rééquilibrage et nous en sommes très satisfaits. Oui, nous osons le dire !

Jean-Paul Homasson ► *maire-adjoint, président du groupe des Non-inscrits*

## Des Roumains heureux



Dans le cadre du jumelage entre Chevilly-Larue et Victoria, il était convenu d'aménager un local destiné aux enfants. Initialement c'était une salle d'accueil dans le service de pédiatrie de l'hôpital. Mais il a fermé. Il fut alors décidé de réhabiliter le cabinet médical qui gère la médecine scolaire, pour les quelques 1 300 enfants de la ville, des classes primaires

au lycée ; la structure date des années 50 et fait partie intégrante d'un établissement scolaire. Maintenant tout est « blanc médical », avec un bureau, deux salles d'examen, toilettes, électricité aux normes, double vitrage, rideaux... De l'avis du maire de Victoria, « c'est une réalisation exemplaire ». Pour l'inauguration, médias et TV étaient présents. Le contentement des Roumains fut bien évidemment communicatif à notre petite

délégation (Philippe Boivin, président de l'Association Chevilly-Larue Victoria Roumanie, et Évelyne Boillet, du service municipal des Relations internationales). Les locaux sont propres, fonctionnels, adaptés, mais pour le médecin scolaire et les deux assistantes médicales il manque du petit matériel... La ville de Chevilly-Larue poursuit ses engagements en tant que Ville Amie des Enfants (UNICEF).

Pascal Rioual ► *conseiller municipal, président du groupe Socialistes et citoyens*

## Le Nouveau Grand Paris et Chevilly-Larue



Début mars, l'annonce du Gouvernement sur le Nouveau Grand Paris a été rendue publique.

Tout d'abord, notons qu'une décision de cette nature, qui impacte la région Île-de-France, 1<sup>ère</sup> région économique du pays, est décidée au niveau de l'ensemble des acteurs régionaux et nationaux. Il s'agit donc d'atteindre un consensus complexe issu de l'intérêt d'une multitude d'acteurs territoriaux.

La décision est prise, et le financement assuré. C'est une bonne nouvelle, et il ne faut pas boudier ce résultat.

Pour Chevilly-Larue, la station des 3 communes, jusqu'ici optionnelle, est confirmée dans le projet d'ensemble et sera réalisée. Nous nous en félicitons, et nous mesurons l'engagement des acteurs du département et plus particulièrement du Val de Bièvre pour ce succès. Je connais l'engagement du député de la circonscription, maire de Fresnes sur ce sujet.

Un compromis génère des positions à faire évoluer :

Le délai, lié en partie au mode de financement, celui-ci peut-il évoluer pour être élargi aux acteurs économiques, c'est une des pistes à ouvrir.

Le chantier entre les villes de L'Haj-les-Roses, Villejuif et Chevilly-Larue pour jeter les bases d'un aménagement urbain autour de la station des 3 communes est à finaliser. C'est un challenge à porter dans l'intérêt des populations.

Ce sera à l'équipe municipale élue en 2014 de porter ces enjeux locaux, en lien avec les territoires concernés.

Une initiative isolée de la commune paraît peu appropriée, mais il s'agit sans doute d'une communication à vocation pré-électorale, analogue au courrier du maire adressé à George W. Bush en français pour demander l'arrêt de la guerre du Golfe, il y a quelques années.

Josette Chanel ► *conseillère municipale Modem, Nouveau centre et Non-inscrits*

## De la poudre aux yeux !



L'école connaît aujourd'hui une crise sans précédent : l'illettrisme croît (même si les techniques audiovisuelles pallient en apparence cette carence !), le maniement correct du calcul basé sur les quatre opérations s'amenuise (des calechettes et des caisses enregistreuses se substituent à nous, mais qu'arrive-t-il lors de pannes ?) et la culture générale tombe en friche (des étudiants d'université m'ont dernièrement appris que Monaco était la capitale de l'Argentine, que

la Corse se situait aux Antilles, que Napoléon, un parent de De Gaulle, avait vécu au XX<sup>e</sup> siècle, qu'Ève, la femme d'Adam, n'était autre que la Jane de Tarzan, etc !) Et quid des « règles élémentaires de la vie morale qui ne sont pas moins universellement acceptées que celles du langage ou du calcul », préconisées par Jules Ferry ? Enseignante, j'ai connu d'innombrables réformes et c'est à ce vil résultat que j'assiste en fin de carrière !

Sont indispensables « une refondation de l'enseignement » et « un redressement moral et intellectuel » (François Hollande) :

mais l'onéreuse réformette des rythmes scolaires résoudra-t-elle le problème de l'enseignement fumeux, inapproprié et illogique qu'on impose aujourd'hui à nos enfants, avec pour cohorte une gestion toujours plus lourde pour ceux qui le dispensent ? On prétend traiter la forme, mais pas le fond. Qu'on repense les aberrants programmes actuels et leurs contenus trop prétentieux pour qu'ils soient cohérents, qu'on enseigne en passant progressivement du plus concret au plus abstrait et qu'on cesse de jeter une poudre aux yeux, responsable des présentes dissensions !

Jean Franco Capirchio ► *conseiller municipal, président du groupe UMP, Parti radical et non-inscrits.*

## Un climat d'impunité pour les délinquants !



Comme l'a annoncé, Christiane Taubira mardi 19 mars, le gouvernement veut aller plus loin dans son « œuvre » de destruction de l'arsenal pénal mis en place par Nicolas Sarkozy. **Il veut supprimer la rétention de sûreté**, qui permet de garder enfermés des criminels condamnés à au moins 15 ans de prison s'ils sont jugés dangereux à l'issue de leur peine. Ensuite, **il veut abroger les peines-plancher**, qui durcissent systématiquement la sanction pour les récidivistes. Enfin, il veut instaurer

**un mécanisme de libération conditionnelle automatique** pour désengorger les prisons. Abroger ces dispositifs c'est prendre un risque grave pour les Français : **on ne peut pas renforcer leur sécurité en diminuant les sanctions contre les récidivistes et en favorisant l'inexécution des peines**. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si on observe une simultanéité entre la tenue de **ce discours laxiste et l'augmentation de la délinquance depuis 10 mois**. Alors que celle-ci était en repli jusqu'au mois de mai 2012, elle a explosé depuis. La

dégradation de la sécurité des Français depuis 10 mois est insupportable. **À Chevilly-Larue, pour le budget 2013**, on constate une fois de plus qu'il n'y a **toujours pas de propositions pour améliorer la sécurité** comme la mise en place d'une vidéosurveillance aux abords des commerces, des zones sensibles où prospèrent différents trafics. Toujours pas de projet de création d'une police municipale **malgré une délinquance bien présente dans notre ville**. La gauche doit enfin comprendre que le laxisme nourrit la délinquance et que la fermeté n'est pas un crime !



Médiathèque

## Karim Madani, entre ville et polar

L'écrivain Karim Madani est en ville depuis septembre. En plus de deux projets d'écriture de court-métrage et de photos-romans, menés via la médiathèque avec des jeunes de la ville, il participera le jeudi 18 avril à une rencontre avec un autre auteur de polar, Caryl Férey.



**C'**est sans conteste une rencontre au sommet qui aura lieu ce jeudi 18 avril à la médiathèque ; Caryl Férey, auteur de romans noirs, et Karim Madani, nouvellement intronisé dans la Série noire notamment avec son dernier roman *Le jour du fléau*, seront autour d'une même table pour une soirée-rencontre. On y parlera suspens, enquêtes et peur sur la ville. La ville, voilà un élément qu'il conviendra de ne pas négliger dans cette affaire ; c'est dans le cadre de sa thématique « La ville dans tous ses états » que la médiathèque a fait venir Karim Madani à Chevilly-Larue depuis septembre, avec en ligne de mire deux projets avec des jeunes Chevillais. Avec des enfants du centre de loisirs Paul Bert (des CE2) et une classe du groupe scolaire Paul Bert (de CM1), il a contribué à l'écriture de deux photos-romans ; à partir de photos prises par les enfants dans le quartier Sorbiers-Saussaie, il a animé un atelier d'écriture. Avec des jeunes des Pôles collégiens et lycéens, dans le cadre d'un projet de court métrage animé par l'espace multimédia de la médiathèque, il a apporté son concours à l'écriture du scénario ; ce court métrage sera tourné dans la ville très bientôt. Ces photos-romans et court métrage seront présentés aux Chevillais le 22 juin. En attendant, rendez-vous avec les deux auteurs. ● **Géraldine Kornblum**

### Carnaval de la fête communale À chaque ville jumelée son costume

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR TOUTE LA FAMILLE  
NOUS SOUHAITONS PARTICIPER AU GRAND CARNAVAL DE LA FÊTE,  
NOUS RÉSERVONS NOS COSTUMES

NOM DE LA FAMILLE :		TÉL. :	
ADRESSE :		QUARTIER :	
PRÉNOM :	TAILLE EN CM :	TAILLE VÊTEMENT :	SEXE :
PRÉNOM :	TAILLE EN CM :	TAILLE VÊTEMENT :	SEXE :
PRÉNOM :	TAILLE EN CM :	TAILLE VÊTEMENT :	SEXE :
PRÉNOM :	TAILLE EN CM :	TAILLE VÊTEMENT :	SEXE :
PRÉNOM :	TAILLE EN CM :	TAILLE VÊTEMENT :	SEXE :

► Rencontre « Polar sur la ville » avec Karim Madani et Caryl Férey, animée par Hervé Delouche (association 813 – Les amis des littératures policières) le jeudi 18 avril à la médiathèque. Entrée libre.

**Théâtre André Malraux**

# Quand m'embrasseras-tu ?

Le théâtre André Malraux propose *Quand m'embrasseras-tu ?*, un concert poétique autour de poèmes du grand poète palestinien Mahmoud Darwich, mis en scène par Claude Brozzoni.



**Q**ue l'idée même d'écouter de la poésie ne vous fasse pas peur ! La critique est unanime, il faut aller voir *Quand m'embrasseras-tu ?* Par-delà les mots –des mots qui racontent la terre, la liberté, la vie– le spectacle est également musical et graphique. Sur

scène, Abdelwaheb Sefsaf, comédien, musicien, chanteur, s'impose. Il sert des textes célébrant tour à tour l'amour, la beauté du monde, la fraternité, la joie. Les musiciens Claude Gomez et Georges Baux mettent leurs talents au service de la parole. On ne

saurait oublier la présence d'un quatrième homme, Thierry Xavier, peintre-plasticien, qui durant tout le spectacle ne cesse d'œuvrer, soulignant avec force les vers du poète. Ainsi demeure l'âme de Darwich car, comme le dit Claude Brozzoni, « sa poésie est une arme, un cri d'amour qui devrait nous réveiller, nous la communauté humaine, et nous faire sortir de notre léthargie pour évoquer toute la beauté qui nous entoure » ●

► **Quand m'embrasseras-tu ?**

**samedi 20 avril à 20h30 au théâtre André**

**Malraux. Tarifs : 17€ (plein tarif),**

**9€ (moins de 25 ans), 6€ (tarif réduit).**

**Réservation sur [www.theatrechevillylarue.fr](http://www.theatrechevillylarue.fr)**

**ou au 01 41 80 69 69.**

**Résidence de Julien Tauber**

## Mythocity, mythologies

Le conteur Julien Tauber et la plasticienne Lucile Hamon étaient jeudi 21 mars au lycée Pauline Roland face aux élèves et aux professeurs. Le temps d'une performance, on a parlé mythologie grecque et romaine sur fond d'art contemporain.

**L**e conteur Julien Tauber, le cow-boy de *Vélowestern*, est de retour en ville. Mais cette fois, il a quitté sa monture pour se lancer sur d'autres routes ; celles de la mythologie grecque et romaine. Son territoire ? Le lycée Pauline Roland. Pour l'aventure, il n'est pas seul ; il a entraîné dans son sillage la plasticienne Lucile Hamon, ex-conférencière au musée Mac/Val. C'est dans le cadre d'une « résidence territorialisée d'artistes en milieu scolaire » (dispositif du ministère de la Culture) que ces deux protagonistes investissent l'établissement depuis janvier au fil d'interventions où se mêlent héros de l'Antiquité et art contemporain. Tout a démarré auprès de deux classes, 1<sup>ère</sup> professionnelle Commerce et 1<sup>ère</sup> professionnelle Logistique ; les élèves se sont rendus au Mac/Val, où Julien Tauber leur avait concocté des visites contées, puis ont participé à des ateliers de pratique (du conte et des arts plastiques). Huit classes de seconde et la classe d'insertion ont alors suivi la même voie.

Dans le même temps, le conteur et la plasticienne ont proposé, toujours au sein du lycée, des « journées performatives ». La dernière en date, le jeudi 21 mars, a eu lieu dans le hall ; toute la journée, Lucile dessinait, Julien racontait ... Ces initiatives font aujourd'hui des émules jusqu'au collège Jean Moulin : une classe de 5<sup>e</sup> travaille désormais autour du mythe de Thésée en partenariat avec la médiathèque, la Maison du Conte et le Mac/Val. Affaire à suivre. ●

► **La Maison du Conte présentera cette résidence de Julien Tauber et Lucile Hamon toute la matinée du 6 avril lors des portes-ouvertes du lycée.**



L'installation de la performance entre mythologie grecque et romaine et art contemporain dans le hall du lycée Pauline Roland, jeudi 21 mars.

29

découvertes  
culture





Entrez dans la série noire, poussez la porte grinçante d'une scène de crime, le temps du polar est là. Les affaires se règlent sous haute tension et les histoires louches finissent mal. Découvrez l'univers sombre de deux maîtres du suspens, Karim Madani et Caryl Férey.

Livres

## Le jour du fléau

Karim Madani – Éd. Gallimard, Coll° Série Noire, 2011



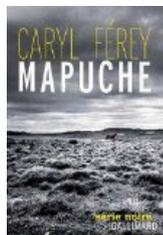
La ville d'Arkestra ne dort jamais et Paco Rivera, flic à la Brigade des Mineurs, accro au sirop contre la toux codéinée, non plus. Poursuivi par le fantôme d'une ancienne indic assassinée dans une affaire qui a très mal tourné, le personnage de Rivera fascine par son acharnement et ses errances.

Bienvenue en enfer dans ce polar au rythme frénétique et à l'écriture incisive, où la langue est aussi importante que l'intrigue et qui nous envoie valdinguer au cœur de la ville-monstre, dans les quartiers de l'Antre ou du Grand Terminal. Neuf jours sous tension dans un univers très noir, tel est le premier volume des *Chroniques d'Arkestra*.

À lire aussi : *Hip-Hop connexion*, Éd. 2007

## Mapuche

Caryl Férey – Éd. Gallimard, Coll° Série noire, 2012

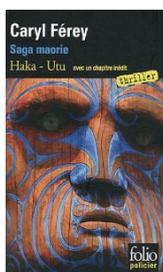


Jana est mapuche, fille d'un peuple décimé. Rescapée de la crise financière de 2001-2002, aujourd'hui sculptrice, Jana vit seule à Buenos Aires. Rubén Calderon est également un des rares rescapés à être sorti vivant des geôles clandestines de l'École

de Mécanique de la Marine, où ont péri son père et sa jeune sœur durant la dictature militaire. Aujourd'hui détective pour le compte des mères de la place de Mai, il recherche toujours les enfants de disparus adoptés lors de la dictature ainsi que leurs tortionnaires. Alors qu'a priori tout les sépare, le double meurtre d'un travesti et de la fille d'un homme d'affaires influent, va réunir Jana et Rubén. Superbe thriller, passionnant, dur et très bien documenté, au cœur de l'Argentine d'aujourd'hui, marquée par des années de dictature sanglante.

## Saga Maori – Haka-Utu

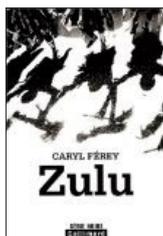
Caryl Férey – Éd. Gallimard, Coll° Folio policier, 2011



Deux flics, deux histoires, deux souffrances... Jack Fitzgerald, Maori, est entré dans la police d'Auckland pour retrouver sa femme et sa fille disparues 25 ans auparavant dans de mystérieuses circonstances. Paul Osborne, spécialiste des Maori, dévasté lui aussi par la vengeance, revient également sur son passé. La violence de leurs affrontements n'aura d'égale que la force de leur amitié. Des intrigues violentes, explosives servies par une écriture au couteau.

## Zulu

Caryl Férey – Éd. Gallimard, Coll° Série Noire, 2008



Afrique du Sud post-apartheid : terre de violences et d'histoire mal digérée, société inégalitaire toujours au bord de l'explosion. Ali Neuman est Zulu et chef de la section criminelle de la police de Cape Town. Il a été, enfant, le témoin de la torture et de l'assassinat sauvage d'une partie de sa famille. Il dirige avec son équipe l'enquête sur le meurtre d'une, puis de deux femmes de la haute société blanche de la ville.

Le début d'un terrible engrenage sur fond de réflexion sociale, politique et ethnique. Un roman très noir, enragé et engagé qui se dévore...

## Rencontre avec Caryl Férey et Karim Madani

Jeu 18 avril à 20h à la médiathèque Boris Vian.

Rencontre animée par Hervé Delouche (Association 813 – Les amis des littératures policières). Pour public ados/adulte. Entrée libre.

Renseignements à la médiathèque

(25, avenue Franklin Roosevelt) au 01 45 60 19 90.

# Marcel Jolivet (1924-1944), un jeune patriote engagé

Marcel Jolivet, fils aîné d'une vieille famille chevillaise, s'est engagé dans la Résistance dès 1942 à l'âge de 18 ans, puis dans l'armée. Il est tué au combat en Alsace le 14 décembre 1944.

**M**arcel Jolivet naît le 1<sup>er</sup> avril 1924 à Chevilly, dans la vieille demeure familiale située au début de la rue Henri Cretté. Sa mère, Marie-Louise Lavigne, fille d'un cultivateur, y est née en 1899 ; le 25 juin 1923, elle a épousé à Chevilly-Larue Raymond Jolivet, un chauffeur originaire du Cher. La famille Jolivet occupe la moitié de la maison et s'agrandit avec la naissance entre 1926 et 1939 de dix autres enfants, dont trois décèdent en bas âge. Marcel entre à l'école enfantine à la rentrée 1928, puis passe à l'école de garçons à 6 ans. Il obtient son certificat d'études le 16 juin 1938 et quitte définitivement l'école le 12 juillet, à l'âge de 14 ans. Il s'implique dans la vie paroissiale en étant enfant de chœur, puis « Cœur vaillant » (participant d'un mouvement de jeunesse catholique). Il s'adonne aussi au football au sein de l'Association sportive Sainte-Colombe de Chevilly dès sa fondation le 5 juillet 1938.

Le salaire de livreur de son père suffisant à peine pour une famille nombreuse, Marcel Jolivet travaille dès sa sortie de l'école. Il est embauché par la SCAD (Société de construction des appareils Dunoyer), qui fabrique notamment des appareils de laboratoire à Paris 15<sup>e</sup>. Il y fait bientôt entrer un ami chevillais, Henri Liebich. Ils y vont en vélo et y travaillent comme souffleurs de verre pour fabriquer des bocaux et des flacons. Au début de la guerre, ils suivent l'entreprise qui est transférée à Honfleur dans le Calvados. L'avance de l'offensive allemande au début juin 1940 fait encore déménager la SCAD. En plein exode, Marcel et Henri sont chargés d'accompagner le transfert du matériel vers le sud, d'abord en camions, puis en train. Leur convoi est dérouté sur Rennes, où il arrive le 17 juin et subit un bombardement aérien. Une bombe tombe sur le wagon où se trouvent Marcel et Henri. Ce dernier est grièvement blessé. Marcel, qui n'a eu que ses chaussures arrachées et ses habits déchirés, lui fait un garrot et va chercher du secours. Henri est hospitalisé et reviendra plus tard chez lui avec une jambe plus courte et de nombreuses cicatrices. Après l'entrée des troupes allemandes à Rennes le 18 juin, Marcel revient à Chevilly-Larue en marchant pieds nus. La SCAD réintègre bientôt ses locaux parisiens ; Marcel y reprend son travail, mais sa conscience le fait la quitter quand l'entreprise est obligée par l'occupant de fabriquer des périscoptes

de sous-marins. Il travaille ensuite à l'usine Rhône-Poulenc de Vitry-sur-Seine.

Marcel Jolivet s'engage en octobre 1942 dans un réseau gaulliste de Résistance dirigé localement par Paul Hochart. Il colle des affiches et distribue des tracts et des journaux clandestins. Dans la nuit du 24 au 25 mai 1943, trois amis et lui écrivent des slogans gaullistes sur la route près de Chevilly, quand ils sont arrêtés et amenés au cantonnement allemand au séminaire, une collaboratrice les ayant dénoncés. Par chance, un spiritain parlant allemand arrive à les faire relâcher à condition qu'ils effacent leurs inscriptions. À l'été 1944, Marcel multiplie ses actions clandestines : il sectionne des lignes téléphoniques et détériore des panneaux de signalisation allemands ; le 14 juillet, il plante le drapeau tricolore au sommet des cheminées de deux briqueteries proches. Le 20 août, un ami et lui sont poursuivis alors qu'ils rentrent d'une réunion de FFI en arborant leurs brassards, mais ils s'échappent en se cachant dans le monastère Saint-Michel. Marcel sert d'agent de liaison avec Paris jusqu'à la Libération le 24 août. Ses fiançailles avec une jeune Chevillaise ont lieu peu après, mais ne l'empêchent pas de s'engager dans l'armée le 4 octobre 1944, avec son ami Raymond Bruin et son cousin André Lavigne. Le 14 novembre, ils rejoignent le 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs parachutistes qui combat en Alsace. Marcel n'avait alors que 20 ans. Il est tué à Neunkirch le 14 décembre 1944 et Raymond le 27 janvier 1945 à Jepsheim. Les Jolivet n'apprennent le décès de Marcel que le 3 août. Ses obsèques ont lieu le 30 octobre 1945, après l'exhumation de son corps du cimetière militaire de Bergheim. Le Conseil municipal de Chevilly-Larue lui a accordé en 1946 une concession perpétuelle gratuite au cimetière communal et la Municipalité de Guy Petteinati donnera son nom à une nouvelle rue du quartier Bretagne le 30 janvier 1989, l'inauguration ayant lieu le 17 décembre 1994, 50 ans après sa mort. Une plaque en mémoire de Marcel Jolivet et de Raymond Bruin est posée au cimetière le 8 mai 2004 lors d'une cérémonie. La ville n'oublie pas ses héros « Morts pour la France ».

Marc Ellenberger, archiviste municipal



Marcel Jolivet, peu avant de partir au combat en Alsace, en octobre 1944. (COLLECTION FAMILLE JOLIVET)

31

découvertes  
mémoire

## Open de tennis

## Fabien Da Silva, si près de la victoire...

Dimanche 24 mars, lors de l'Open de tennis de Chevilly-Larue, Fabien Da Silva a malheureusement échoué en finale des plus de 35 ans malgré une belle résistance. Une jolie performance tout de même lors d'un tournoi où la concurrence était des plus relevées.

Le Chevillais Fabien Da Silva n'a pas démerité.



**L**e parc des sports a ouvert ses portes à près de 250 tennismen, entre le 9 et le 24 mars.

« Il y avait un peu moins de joueurs que d'habitude car le tournoi débutait pendant les vacances », regrette Jean-Pierre Fréchet, président de la section. Le traditionnel Open de tennis de Chevilly-Larue fut une nouvelle fois la scène de quatre compétitions séniors hommes et dames et séniors de plus de 35 ans. Si la plupart des Chevillais n'ont malheureusement pas réussi à jouer les premiers rôles, Fabien Da Silva a, lui, su tirer son épingle du court. Concourant chez les plus de 35 ans, il n'a cédé qu'en finale, dimanche 24 mars, lors d'un match arbitré par Émile Benarroch. Lâchant prise sur la fin de la rencontre (4/6, 6/3, 6/2), il a ainsi subi la loi de Laurent Guillerm, concurrent inscrit à Alfortville. « Le tournoi final était très relevé avec de nombreux joueurs classés au niveau national », tempère Jean-Pierre Fréchet. C'est en présence de Luc Voivoditch, président de l'Élan, Christian Hervy, le Maire, et Christian Nourry, maire-adjoint délégué aux Sports qu'ont été remis les coupes et les prix. ●

Antoine Ginekis

## Brèves de vestiaires



## Le CKT94 se défend bien

Les sports de combat et de défense se popularisent et Chevilly-Larue suit la tendance avec une nouvelle association proposant des cours de karaté contact et self-défense : le CKT94. Cyril Leblanc, entraîneur et créateur du club, (notre photo) accueille hommes comme femmes à partir de 13 ans. « Je suis content car il y a beaucoup de jeunes filles qui s'éclatent », confirme ce diplômé d'État et ceinture noire de karaté traditionnel. Pour seulement sa deuxième année d'existence, CKT94 compte déjà 42 adhérents qui reviennent régulièrement grâce à des cours bien pensés : « L'important reste la progression de chacun. Je ne me préoccupe pas du niveau mais du chemin parcouru depuis la première séance », insiste l'éducateur. Avec trois séances hebdomadaires (mardi, mercredi et vendredi) aux gymnases Pasteur ou Marcel Paul, CKT94 attend tous ceux qui souhaitent apprendre les bases du combat au corps à corps.

## Un stage ibère sympa

Cela fait cinq ans maintenant que l'habitude est prise. La section Athlétisme de l'Élan emmène ses coureurs, lanceurs et sauteurs à Lloret-del-Mar pour une semaine de stage. Outre de solidariser le groupe et d'offrir une semaine ensoleillée à chacun, le séjour en Catalogne permet de travailler des points spécifiques dans des conditions plus agréables et détendues. « Cela nous aide aussi à aborder les compétitions de la saison estivale dans les meilleures conditions », poursuit Olivier Chapelle, responsable de l'athlétisme. Cette année, l'athlétisme part accompagné de la section judo mais aussi des clubs d'athlétisme de L'Hay-les-Roses et de Sucy-en-Brie. Le départ est prévu juste après une compétition interclubs : le 27 avril prochain. L'encadrement est assuré par les entraîneurs du club.

## Les nageuses à la source

Après Majorque l'an passé, la natation synchronisée a préféré une station d'eau pour le prochain stage. Avec 38 nageuses inscrites, les danseuses des piscines se rendront à Vichy pour une semaine. « Nous changeons chaque année de lieu de stage afin de découvrir plusieurs villes de France », explique Noémie Leblond, entraîneur de la section. « Nous avons déjà été à Vichy, et les conditions d'entraînement étaient telles que nous y retournons cette année ». Les nageuses logeront dans l'internat d'un lycée à proximité de la piscine, encadrées par quatre membres de la section : Michel Dhaynaut, Sophie Dumon, Eugénie Lone et Noémie Leblond. Comme tout stage, le mot d'ordre sera la préparation aux prochaines échéances. Aucune rencontre avec d'autres clubs n'est prévue, le stage se focalisera donc sur les progressions personnelles de chaque participante.

## Football

# Les jeunes à un pas d'un grand succès

En Bretagne, en Vendée, à Chevilly-Larue, en tournoi ou en stage, les catégories jeunes ne manquent pas d'occasions de jouer. La section football de l'Élan se montre très active pour proposer toujours plus d'animations à ses jeunes talents. Prochain événement à venir : l'organisation du premier tournoi U6-U15 à Chevilly-Larue.

« **C'**est dommage, ça s'est joué sur un match. On a une défaite de trop (3 victoires sur 5 rencontres) », regrette

Thierry Boisseau, responsable des catégories jeunes de la section football de l'Élan. Le week-end du 9 mars, les moins de 10 ans (U10) de l'Élan se trouvaient en Bretagne, à Pleudihen-sur-Rance, où ils ont raté de peu une occasion unique de se qualifier pour l'Europoussin. Petite précision : l'Europoussin, c'est une compétition internationale qui rassemble les jeunes équipes de la plupart des clubs de Ligue 1. On y retrouve donc de grands noms, tels les clubs de Chelsea ou de Fulham, version U10. C'est dommage, mais ce n'est que partie remise pour l'année prochaine, à condition pour les jeunes footballeurs chevillais d'être un peu plus compétiteurs.

### La multiplication des stages

Passé ce revers, l'entraîneur s'affaire déjà à l'organisation des stages et tournois à venir. Prochain rendez-vous : un stage pendant les vacances de Pâques à Chevilly-Larue pour les joueurs de 8 à 15 ans. « Il y a 64 inscrits, c'est un peu moins que d'habitude », tempère-t-il. Mais ce temps fort n'en reste pas moins une tradition. Le mois de juin sera lui plus atlantique puisque des rendez-vous sont déjà pris en Vendée et en Bretagne.

### Un grand tournoi à Chevilly-Larue

Mais le grand événement qui animera la fin de saison, c'est sans conteste l'immense tournoi de U6 à U13 que l'Élan va organiser les 8 et 9 mai à Chevilly-Larue. La compétition réunira 128 formations, soit 16 équipes par catégorie ! « C'est le premier rendez-vous de ce type qu'on organise », s'enthousiasme Thierry Boisseau. Mais, pas d'inquiétude, « Les dirigeants du club ont un certain savoir-faire à la matière ». Cette immense fête du ballon rond permettra aux jeunes et à leurs parents, fidèles supporters, de se régaler avec pléthore de matchs. De quoi bien motiver les équipes pour finir la saison en beauté. ● A.G



## Pharmacies de garde de jour

**Dimanche 7 avril**  
*Meguader*  
16, rue du Poitou  
Chevilly-Larue  
01 46 87 42 69

**Dimanche 14 avril**  
*Koubi*  
5, avenue  
Général de  
Gaulle  
Chevilly-Larue  
01 45 47 99 88

*Ghemri*  
25, boulevard de  
Stalingrad  
Thiais  
01 46 82 98 51

**Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville :**  
<http://www.ville-chevilly-larue.fr/>  
> Rubrique Infos  
les plus demandées  
> Pharmacies de garde

**Dimanche 21 avril**  
*Bonodeau*  
51, avenue du  
Parc des sports  
Fresnes  
01 42 37 43 31

**Dimanche 28 avril**  
*Martin*  
21, avenue  
de la Paix  
Fresnes  
01 46 68 25 32

**Mercredi 1<sup>er</sup> mai**  
*Bittante*  
43, avenue du  
Pdt Roosevelt  
Chevilly-Larue  
01 46 86 61 01

**Dimanche 5 mai**  
*Lavacquery*  
Zone la Cerisaie  
5, allée des  
fleurs  
Fresnes  
01 42 37 66 50

## Travaux de jardin ? Prudence ...

Avec le retour du beau temps, les travaux dans les jardins fleurissent. Mais si vous êtes amenés à creuser dans votre jardin, attention, vous le faites peut-être à côté d'une canalisation de gaz. Afin de ne prendre aucun risque, Gaz Réseau Distribution France (GRDF) recommande à tous de se renseigner sur l'emplacement des canalisations de gaz à proximité avant d'entamer les travaux. Il est donc conseillé de consulter le dépliant GRDF expliquant la marche à suivre si vous souhaitez installer le tout-à-l'égout, planter un arbre, refaire une clôture ou creuser une tranchée.

► **Cette brochure est disponible sur le site de la ville**  
[www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr)

## État civil

Du 1<sup>er</sup> au 31 février 2013

### Naissances

- Yassine Akroud
- Krish Balakumar
- Asmaa Benkinouar
- Malo Coudreau
- Arthur Duc Bancheau
- Fabiano Marino
- Eva Pinto
- Clara Pinto
- Dylann Reidor
- Gabriel Ribeiro Matos
- Maro Sacko
- Clément Schilis
- Milo Selbonne
- Youssef Tah

### Mariages

- Nabila Kheddia et Youcef Demai
- Ilham Benaïssaoul et Jamal Talih
- Marielle Carpentier et Mohamed Ali Trabelsi

### Décès

- Christiane Castets
- Gaston Bourmier
- Clotilde Lairie
- Jorge Semedo Barradas
- Béatrice Bouffier
- Casimir Grodzicki

## Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle

► **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**

► **mardi de 13h30 à 18h30**

► **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**

► **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil, des Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**

**L'hôtel de ville et les relais-mairie seront fermés les mercredis 1<sup>er</sup> mai et 8 mai et le jeudi 9 mai.**

**Prudence**  
Si vous effectuez des travaux dans votre jardin vous creusez peut-être à côté d'une canalisation de gaz. Établissez une zone de sécurité.

**Accordons nos projets**

**Consignes en cas d'accident :**  
• Ne rien faire pour empêcher un autre accident.  
• Ne pas toucher aux personnes blessées.  
• Alerter les pompiers (18) et la S&M2 si nécessaire.

**En cas d'incendie ou d'échappement de gaz :**  
• Éloignez-vous le plus rapidement possible de l'endroit.  
• Téléphonez à distance pour éviter toute étincelle pouvant déclencher une explosion.  
• Urgence Sécurité Gaz : [02030047333](tel:02030047333)

Pour effectuer vos travaux dans les meilleures conditions, renseignez-vous auprès du service d'urbanisme de votre commune pour consulter notre dépliant.

**UNE URGENGE MÉDICALE ?**

**SAMI** le service d'accueil médical initial  
vous accueille  
du lundi au vendredi de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et jours fériés de 8h à minuit.

**COMPOSEZ LE 15**  
un service de santé publique de proximité  
96, avenue du Général de Gaulle  
(1, rue de Verdun)  
94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15

## Médecins de garde

Contactez le **15** qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit

Samedi : de 16h à minuit

Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

## COLLECTE 2013 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 3 avril / 2 mai 2013

Secteur 2 : 17 avril 2013

Secteur 3 : 24 avril 2013

## DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2013

Prochaines collectes bacs jaunes

Secteur 1 & 3A : tous les mardis

Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

Prochaines collectes bacs verts

Secteur 1 & 3A :

Les mercredis 3 et 7 avril / jeudi 2 mai

Secteur 2 & 3B :

Les mercredis 10 et 24 avril

► Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le n° vert du service municipal de l'Environnement : 0 800 094 550 (appel gratuit à partir d'un poste fixe). Le calendrier complet de l'année 2013 est disponible en téléchargement sur : [www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr) – rubrique Environnement.

► Il n'y aura pas de ramassage des ordures ménagères, des déchets recyclables et des encombrants le mercredi 1<sup>er</sup> mai (jour férié). Toutes les collectes prévues ce jour-là sont reportées au jeudi 2 mai.

## Halte relais France Alzheimer

Depuis septembre 2012, la ville accueille sur son territoire une Halte-relais mise en place par l'Association France Alzheimer Val-de-Marne, une fois par mois à la salle Jacqueline Auriol. Grâce à cette Halte-relais les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs proches disposent désormais d'un lieu de soutien, d'écoute et d'échange par le biais de l'organisation de temps d'activités et de convivialité. Les malades accueillis par des bénévoles sont occupés à des activités ludiques et créatives, pendant que les aidants rejoignent la psychologue chargée d'accueillir le groupe de parole

► Haltes-relais le 2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois (11 avril, 16 mai, 13 juin et 11 juillet) de 14h30 à 17h30 à la salle Jacqueline Auriol (1, avenue Georges Guynemer).

► Renseignements : siège de l'association 4, rue Maréchal Vaillant 94 130 Nogent-sur-Marne (01 48 72 87 82) [alzheimer.val-de-marne@wanadoo.fr](mailto:alzheimer.val-de-marne@wanadoo.fr) – [www.francealzheimervaldemarne.org](http://www.francealzheimervaldemarne.org)

## Offres d'emploi

### La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ un(e) rédacteur(trice) pour le service Action sociale/Logement ;
- ▶ un(e) assistant(e) administratif et financier au service municipal de la Jeunesse ;
- ▶ un(e) responsable du service Gestion administrative de la Direction des services techniques ;
- ▶ un(e) directeur de l'école municipale d'arts plastiques ;
- ▶ un(e) agent d'entretien des espaces verts ;
- ▶ un(e) gestionnaire d'applications métiers ;
- ▶ un(e) ambassadeur du tri ;
- ▶ un(e) responsable de la maintenance des bâtiments et des fluides ;
- ▶ Des adjoints d'animation pour *Les Planches*.

Envoyer CV et lettre de motivation à :  
Monsieur le Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.  
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville : [www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr) dans la rubrique *Offres d'emploi*.  
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

## Violence femme info

Parce qu'en France, tous les 2,5 jours, une femme décède sous les coups de son compagnon, Chevilly-Larue se mobilise contre les violences faites aux femmes. Une permanence téléphonique a été mise en place. Victimes de violences, vous n'êtes pas seules.

▶ **Vous pouvez appeler la permanence de Chevilly-Larue au 07 77 79 54 60 ou le numéro national gratuit 3919**

Du 11 au 13 avril

## Salon des Séniors : trois jours pour faire le point sur votre retraite

Profitez du Salon des Seniors pour faire le point sur votre retraite ! Réunis sur un seul et même stand, l'Assurance retraite, le RSI, l'Agirc et l'Arcco, répondent à toutes vos questions concernant la retraite des salariés et des travailleurs indépendants. Comment faire le point sur vos droits ? Quand partir à la retraite et quelles démarches entreprendre ? Quelles sont les conditions pour reprendre une activité quand on est retraité ? Des conseillers répondront en direct à toutes vos questions. Autre temps fort du salon : jeudi 11 avril, une conférence se tiendra de 14h25 à 15h10 dans la salle Martin Luther King du salon, intitulée « *Faire évoluer son logement pour y vivre en toute sécurité : conseils et prestations proposées par vos régimes de retraite (Assurance retraite, RSI, Agirc-Arrco)* ». Conférence, entretiens individuels et réponses personnalisées : tout pour faire le point et vivre pleinement sa retraite.

- ▶ Des invitations gratuites seront disponibles quelques jours avant l'ouverture du salon sur [www.agirc-arrco.fr](http://www.agirc-arrco.fr), [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr), [www.rsi.fr](http://www.rsi.fr).
- ▶ Rendez-vous au Salon des Seniors Hall 2 – 2 stand C 02 Espace Retraite et Protection sociale – Parc des expositions de Paris (Porte de Versailles)

## Vous souhaitez aider les autres ?

L'ASP fondatrice, association créée en 1984, forme et encadre les bénévoles dans l'accompagnement de personnes en fin de vie ou lors de phases critiques de maladies graves et/ou de leurs proches, en leur apportant présence et écoute. L'association recherche actuellement de nouveaux bénévoles pour renforcer ses équipes des hôpitaux Gustave Roussy et Paul Brousse à Villejuif, ainsi que celle de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Cousin de Méricourt à Cachan. Le rôle du bénévole est d'apporter un réconfort par sa présence et son écoute bienveillante et compatissante, sans porter de jugement, sans donner de conseils, dans le respect et la dignité de la personne accompagnée. Le bénévole est soutenu et conforté dans son rôle par son équipe, grâce à un groupe de parole animé par un psychologue.

▶ **Vous souhaitez donner un sens à votre vie, rejoignez-nous, les malades ont besoin de vous.**

▶ **Contact : Marie-Louise Brillard**

Tél : 01 53 42 31 33 – [benevolat@aspfondatrice.org](mailto:benevolat@aspfondatrice.org)

▶ 37-39, avenue de Clichy 75017 Paris.

Site internet : [www.aspfondatrice.org](http://www.aspfondatrice.org)

## Permanences impôts

▶ Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au centre des impôts.

(4, rue Dispan à L'Haj-les-Roses – 01 49 08 88 03).

## Une assistante sociale à votre service

▶ Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

## Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle) :

▶ Tous les samedis de 9h à 10h

## Permanences du correspondant du parquet

▶ Sans RV le lundi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30

▶ Sur RV les 1<sup>er</sup> et 5<sup>e</sup> mercredis de 9h à 12h30

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn  
(01 41 80 18 95 – 06 18 42 04 84 – [c.hornetz@yahoo.fr](mailto:c.hornetz@yahoo.fr)).

## La Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).

## L'Espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).

## Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

▶ Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela.  
(01 48 53 79 09).

## Point mensuel d'information et de pré-inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7<sup>e</sup> mois de grossesse.

▶ Chaque 2<sup>e</sup> mardi du mois à 17h.

▶ Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.

Logement

## Permanences de l'ARSS

▶ Les permanences de l'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) ont lieu les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn). En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

## Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

▶ Permanences les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois.

▶ Maison pour tous – 23, rue du Béarn.

▶ Contact et renseignements :

[cnlsorb-saus94550@orange.fr](mailto:cnlsorb-saus94550@orange.fr)

<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>